

(1) Locaux

1) Bloc de salles de classe : 51 blocs

Bloc de 3 classes : 49 écoles

2 Blocs de 3 classes : 1 école

Surface totale : 12 094,08 m<sup>2</sup>

2) Bloc des toilettes : 49 blocs

Surface total : 463,05 m<sup>2</sup>

---

Total : 12 557,13 m<sup>2</sup>

(2) Equipement

Mobilier scolaire

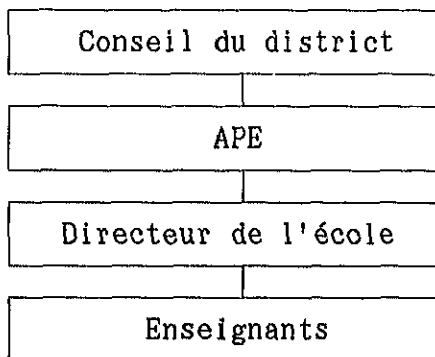
a) Banc et pupitre d'élève

b) Table et chaise de maître

4.3.4 Plan d'entretien et de gestion

(1) Organisation d'entretien et de gestion

Les locaux sont propriété commune de l'Etat et du district, mais l'entretien et la gestion sont assurés par ce dernier et pour la plupart des établissements, l'A.P.E, le directeur et les enseignants se chargent de leur gestion. Les écoles avec des employés autres que les enseignants ne sont pas nombreuses et doivent représenter environ 10 % de l'ensemble. Le directeur et les maîtres sont recrutés parmi les diplômés des écoles normales. L'organisation de gestion des différentes écoles est telle que décrite ci-dessous :



En ce qui concerne le directeur de l'école et les enseignants, comme exposé au paragraphe 4.2.2 Examen du plan de fonctionnement, le nombre d'effectifs nouveaux qui sera nécessaire avec le présent Projet représente un peu moins du total des reçus à l'examen d'aptitude professionnelle des écoles normales d'une année et de ce fait, il n'y aura pas de problèmes de recrutement.

(2) Frais d'entretien et de gestion

Les frais d'entretien et de gestion d'une école de trois classes sont de l'ordre de 3 138 000 F.G par an, dont les 70% correspondent aux salaires du corps enseignant et le reste, à l'entretien et à la gestion. Ces montants sont entièrement fournis par l'Etat. Mais, actuellement, la possibilité d'une prise en charge, d'une manière ou d'une autre, des frais d'entretien et de gestion des locaux par la population, afin de développer le sens de participation communautaire ou l'imputation d'une partie de taxes locales est étudiée.

Décomposition des frais d'entretien et de gestion d'une école de trois classes

1) Salaires des enseignants :	2 160 000 FG
60 000 F.G/mois · personne x 12 mois x 3 personnes =	2 160 000 FG
2) Achats des fournitures :	242 000 FG
Craie	12 000 FG
Cahier	12 000
Papier de qualité	80 000
Papier ordinaire	30 000
Correcteurs	20 000
Ruban de machine à écrire	20 000
Crayon noir	3 750
Gomme à effacer	7 500
Taille-crayon	8 750
Stylo à bille	10 000
Bloc-notes	15 000
Autres	23 000
Total	242 000 FG

3) Frais d'entretien des locaux : 736 000 FG

Nettoyage 800 F.G/jour

x 360 jour = 288 000

Peinture des locaux 448 000

---

Total 736 000

---

Total général 3 138 000 FG

Le montant total de frais d'entretien et de fonctionnement qui s'avèrera nécessaire correspondra à 2,1 % du budget de l'enseignement primaire, comme mentionné au paragraphe (4.2.2. Examen du plan de fonctionnement). Mais, si l'idée d'une participation communautaire partielle de ces coûts est adoptée, la charge du Ministère de l'Education Nationale s'en trouvera allégée et il est estimé qu'il n'y aura pas de problème de répartition budgétaire.



## **CHAPITRE 5 PLAN DE BASE**



## CHAPITRE 5 PLAN DE BASE

### 5.1 Principes de conception

Le présent Projet concerne la construction de 153 classes (50 écoles), sur un programme général qui prévoit l'extension ou la création de 1500 classes (environ 500 écoles primaires) en milieu rural.

Pour l'élaboration des plans d'écoles primaires, les principes fondamentaux de conception énumérés ci-dessous ont été retenus, avec une entière considération de la situation de l'enseignement, des conditions socio-économiques, des problèmes dans le domaine de la construction, etc. en République de Guinée:

- (1) La conception tiendra amplement compte des particularités spécifiques de chaque site et des conditions d'implantation. Une harmonisation et un aménagement approprié seront étudiés au cas où il y aurait des installations existantes.
- (2) La conception sera dans la mesure du possible, économique et d'entretien facile, dans des limites nécessaires et suffisantes, compte tenu de la situation actuelle des écoles primaires en milieu rural.
- (3) Les matériaux locaux seront mis en oeuvre au maximum, après appréciation de leur qualité et de la capacité d'approvisionnement afin d'adopter les méthodes locales d'exécution des travaux.
- (4) Des considérations seront également apportées quant à la cohérence avec les écoles existantes ou nouvelles construites avec la coopération des différents organismes d'aide afin de ne pas perturber l'harmonie. Notamment, l'on tiendra compte des prototypes établis avec l'aide de l'UNESCO, à Faranah, Mamou, Forecariah et Macenta, où une école a été construite respectivement.
- (5) Les sites de construction prévus étant dispersés sur une grande distance entre 9 préfectures et 50 localités, loin

de la capitale Conakry, il est impossible de les construire au cours d'un exercice fiscal (12 mois). C'est pourquoi, les travaux seront réalisés en deux tranches de vingt-cinq écoles, chacune. (Le contenu de chaque phase est décrit à 5.4.5 "Procédé de réalisation".)

## 5.2 Examen des différentes conditions de conception

### 5.2.1 Conditions d'établissement

A la suite de l'étude de reconnaissance et d'informations sur le terrain des 54 sites de construction proposés pour la construction d'une cinquantaine d'écoles dans neuf préfectures, dans le cadre du "Projet de construction de 1500 classes primaires en milieu rural", dont l'objectif est de relever le taux de scolarisation en enseignement primaire, quatre sites de construction proposés ont dû être éliminés pour des raisons de difficulté de transport des matériaux, sur concertation avec les responsables de la partie Guinéenne. Il a été retenu de réaliser cinquante écoles dans neuf préfectures s'étendant sur trois Régions (voir le chapitre 3 pour l'état actuel des 50 sites de construction prévus).

Les critères suivants ont été retenus pour déterminer le nombre de classes par écoles qui servira de base à la définition des dimensions du Projet.

#### (1) Nombre de classes demandées par le Ministère de l'Education Nationale

Selon la requête du Ministère de l'Education Nationale, toutes les écoles ont trois classes, à l'exception de celle de Maferinya Centre prévue avec six classes. En ce qui concerne cette dernière, c'est la vétusté de l'école existante qui nécessite sa reconstruction. Le site actuel étant étroit, la nouvelle école sera construite dans un emplacement de meilleures conditions. Il n'y a donc pas de changement de nombre de classes avant et après la réalisation du Projet.



## (2) Nombre minimum de trois classes par école

Il s'agit du nombre minimum de classes nécessaires pour recevoir les élèves des six années de scolarité, au cas où un système de classes multi-grades est adopté.

D'après ces normes, le nombre total de classes retenu est de 153 classes et celui des élèves, de 9 810 personnes, calculé en tenant compte des classes existantes.

La limite du taux de scolarisation des districts étudiés est de 43%, sur la base du nombre d'élèves calculé, en ajoutant les classes des autres écoles existantes.

Les dimensions des classes seront conformes aux standards des constructions scolaires en Guinée, soit, pour les écoles en milieu urbain, de 50 élèves par classe et en milieu rural de 40 élèves par classe, suivant la localité considérée.

Dans la mesure où il n'existe pas de standard arrêté pour le bureau du directeur ni pour le magasin, les dimensions seront déterminées en fonction des mobiliers et fournitures qui devront être aménagés.

Les dimensions des toilettes prendront comme référence, celles des écoles nouvelles basées sur le programme de l'UNESCO.

### 5.2.2 Détermination des dimensions des différents locaux

#### (1) Bloc Salles de classe

Selon les standards des constructions scolaires du Ministère de l'Education Nationale en République de Guinée, il existe deux types de classes, d'après le lieu de construction, le modèle urbain et le modèle rural. D'après les études effectuées auprès des écoles existantes et les prototypes créés avec la coopération de l'UNESCO, il a été décidé d'adopter les standards guinéens de constructions scolaires afin de respecter la cohérence avec ces locaux.

1) Salle de classe de modèles urbain et rural

Afin de répondre à l'importance de la population scolarisable, deux types de classe, urbain et rural, seront construits. La différence réside dans le nombre d'élèves prévu par classe.

Classe de modèle urbain :

Il s'agit de classes de 50 élèves qui seront construites dans des régions à densité de population élevée des centres urbains, à savoir les sept sites de construction prévus suivants du Projet:

Préfecture de Kindia	:	- No 3 Damakania
Préfecture de Coyah	:	- No 6 Bambaya
		- No 7 Sanoya
		- No 8 Kountia
		- No 9 Wonkifong
Préfecture de Forecariah	:	- No 12 Maferinya Centre
Préfecture de Mamou	:	- No 45 Teliko

Classe de modèle rural :

Il s'agit de classes généralement utilisées en Guinée en milieu rural pour 40 élèves et qui seront également construites, à l'exception des sept sites mentionnés ci-dessus, sur 43 des 50 sites de construction prévus.

Dimensions des classes :

- Classes de modèle urbain (50 élèves)	
Dimensions intérieures	7m x 9m
Surface prévue	63 m <sup>2</sup> (surface intérieure)
- Classe de modèle rural (40 élèves)	
Dimensions intérieures	6 m x 8m
Surface prévue	48 m <sup>2</sup> (surface intérieure)

A titre indicatif:

Classe de 50 élèves au Japon (premières années) : 8,15 m x 7,77 m = 63 m<sup>2</sup> Société japonaise d'architecture - Recueil de

documents des plans de construction.

La disposition des bancs - pupitres est indiquée à la Fig 5.1 et Fig 5.2.

## 2) Bureau du directeur et magasin

Un bureau du directeur et un magasin seront construits dans le bloc de salles de classe.

Le bureau du directeur servira aussi de salle de réunion des enseignants, le magasin sera utilisé pour le dépôt des matériels didactiques.

Surface du bureau du directeur prévue:

$$3,0 \text{ m} \times 3,1 \text{ m} = 9,3 \text{ m}^2 \text{ (Type urbain)}$$

Surface du magasin prévue:

$$3,0 \text{ m} \times 4,1 \text{ m} = 12,3 \text{ m}^2 \text{ (Type urbain)}$$

$$3,0 \text{ m} \times 3,1 \text{ m} = 9,3 \text{ m}^2 \text{ (Type rural)}$$

Six écoles sur l'ensemble du présent Projet possèdent déjà un bureau du directeur. Le bureau construit dans le cadre du Projet servira de salle des professeurs.

## (2) Bloc Toilettes

L'UNESCO a construit quatre prototypes d'écoles dans les Préfectures de Forecariah, Mamou, Faranah et Macenta, pourvues d'un local destiné aux latrines sèches. Il s'agit du modèle avec fosse et vidange. Il y a deux fosses qui doivent être utilisées d'une manière alternée. Une fosse sera utilisée et quand elle sera pleine, elle sera fermée en attendant que la seconde se remplisse. Entre-temps du compost sera obtenu dans la première fosse, et celui sera utilisé comme engrais pour le potager, etc. Le présent Projet prévoit quatre cabinets, deux fosses (pas d'urinoir) pour les élèves et les enseignants.

Toutefois, à No 17 Negueah de Dubreka, des latrines de type UNESCO étant déjà installées, il n'en sera pas construit dans le cadre du présent Projet.

Surface prévue : 2,25 m x 4,2 m = 9,45 m<sup>2</sup>

(dimensions intérieures du cabinet 0,9 m x 2,1 m)

A titre indicatif :

Au Japon selon le recueil des documents des plans de construction de la Société japonaise de construction):

Cuvettes pour filles : 3 cuvettes/60 filles

Cuvettes pour garçons : 2 cuvettes/60 garçons

Urinoirs : 3 urinoirs/60 garçons

Dans le cas de création de nouvelles écoles primaires en Guinée, le standard prévoit un cabinet par classe et un pour les maîtres. Il y a donc quatre cabinets dans le cas des écoles à trois classes.

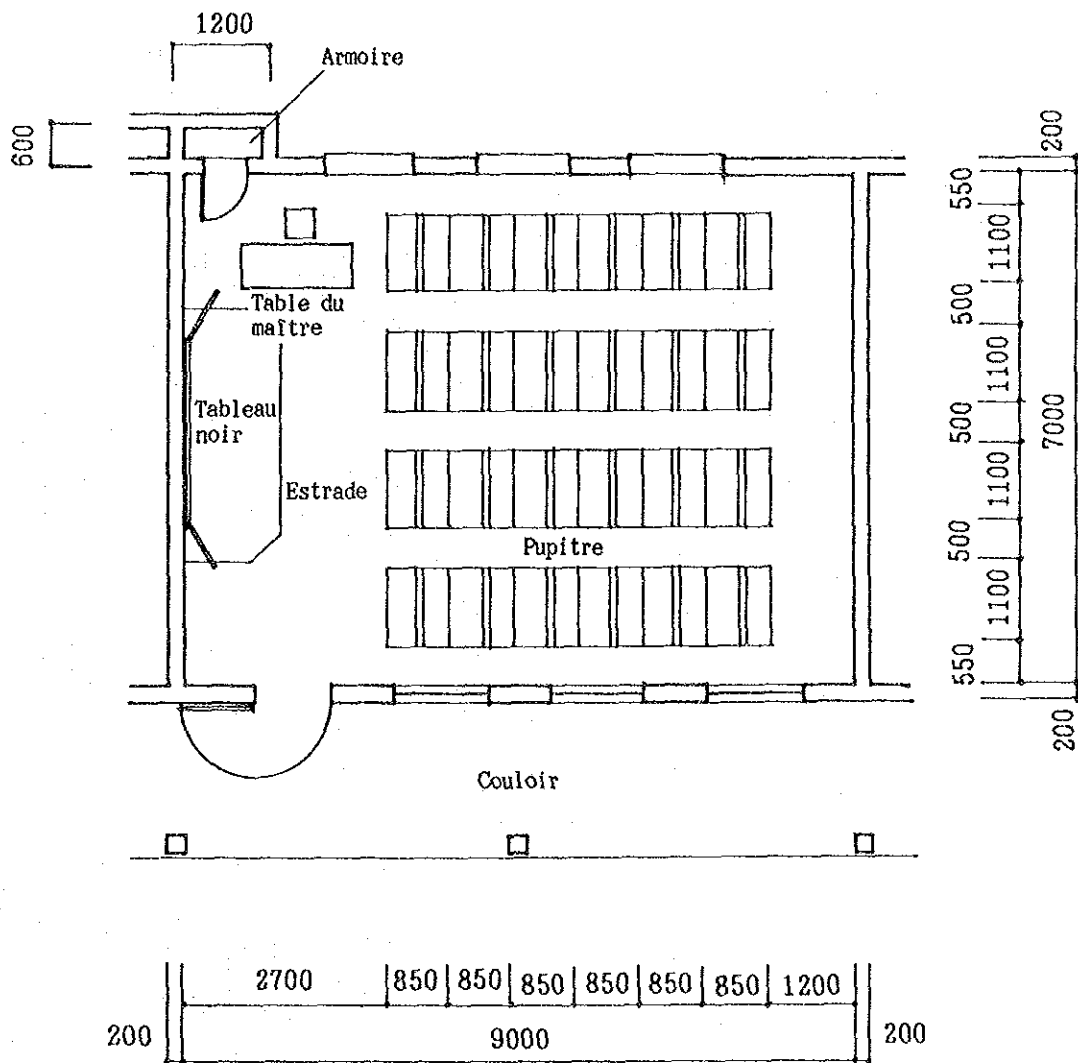


Fig. 5.1 Salle de classe (type urbain - 50 élèves)

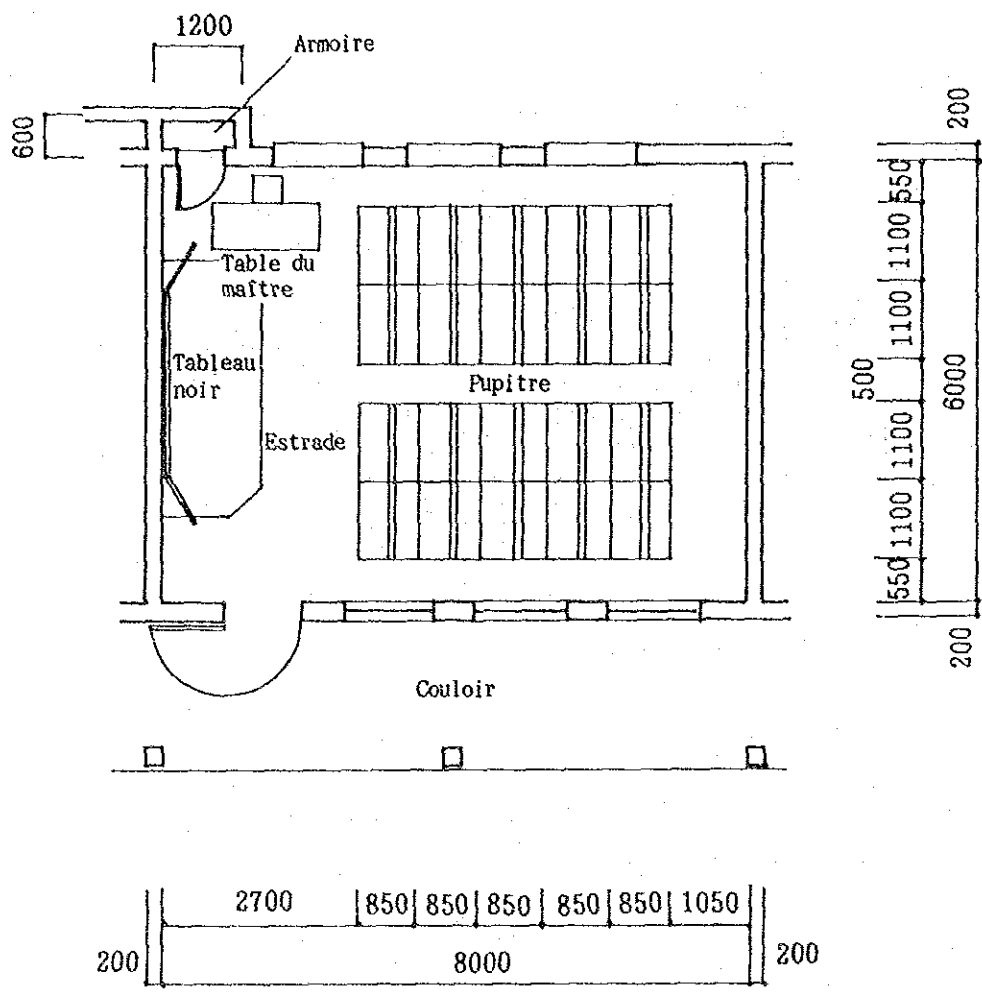


Fig. 5.2 Salle de classe (type rural - 40 élèves)

D'après les considérations décrites plus haut, les surfaces des locaux du Projet seront les suivantes:

1. Bloc Salles de classe	Surface totale	12 094,08 m <sup>2</sup>
Type urbain (3 classes) :	283,68m <sup>2</sup> x 6 écoles =	1 702,08 m <sup>2</sup>
Type urbain (6 classes) :	283,68m <sup>2</sup> x 1 école =	567,36 m <sup>2</sup>
Type rural (3 classes) :	228,48m <sup>2</sup> x 43 écoles =	9 824,64 m <sup>2</sup>

2. Bloc Toilettes

Toilettes	: 9,45 m <sup>2</sup> x 49 blocs =	463,05 m <sup>2</sup>
-----------	------------------------------------	-----------------------

---

Total des surfaces des locaux projetés	12 557,13 m <sup>2</sup>
--	--------------------------

## 5.3 Programme de base

### 5.3.1 Programme de terrain et disposition

La moitié environ, soit 27 sur les 50 sites de construction prévus sont des terrains d'école existante.

La quasi-totalité de ces terrains possède de bonnes conditions d'implantation, superficie incluse, en tant que site pour école primaire.

De plus, les sites des constructions prévus pour les nouvelles écoles ont été sélectionnés d'après les critères énumérés ci-après :

- (1) Le terrain doit être plat avec une évacuation d'eau facile et posséder une superficie d'au moins 1 ha.
- (2) Le terrain doit être éloigné des voies de circulation importante et des sources de nuisance.
- (3) Le terrain doit être situé à un endroit facilement accessible des villages concernés.

Pour les différents sites, la composition des locaux varie suivant l'existence ou non d'installations, mais, en principe, elle comprend le bloc des salles de classe et des toilettes. En plus de ces locaux, un terrain de sports, un jardin potager, le mât du drapeau, l'entrée et les murs seront programmés pour être aménagés par la partie guinéenne.

Chaque site de construction prévu possède des particularités qui lui sont

propres (orientation, superficie, pente, existence ou non d'autres installations, etc.). Ils ne sont donc pas tous uniformes et il n'est pas possible de prévoir un plan de disposition commun, mais l'on tiendra compte des points suivants:

- (1) En cas d'existence déjà d'autres installations, veiller à l'harmonie avec celles-ci.



- (2) Prévoir une implantation qui permette de futures extensions de classes.
- (3) Eviter les endroits de mauvaise évacuation d'eau ou exposés aux risques d'infiltration et choisir les emplacements plats, dans la mesure du possible, pour l'implantation des locaux.  
(voir Document annexe 24 "Plan de localisation des sites de construction prévus" et Document annexe 25 "Plans d'implantation des sites")

### 5.3.2 Programme de construction

#### (1) Programme des locaux

##### 1) Bloc Salles de classe

Suivant les exemples des écoles standards en Guinée et les prototypes de l'UNESCO, le bâtiment des salles de classe se composera d'une verandah et les 3 salles de classe disposées d'un même côté.

D'une manière standard, la disposition des locaux prévoira de mettre la verandah du côté sud pour la prise de lumière.

Suivant la pente du terrain, s'il y a une différence de niveau avec le bâtiment, des marches seront prévues.

##### a) Salles de classe

Classe de type urbain dans les villes à population nombreuse:

Dimensions intérieures de classe : 7 m x 9 m

Classe de type rural dans les villes à population peu nombreuse:

Dimensions intérieures de classe : 6 m x 8 m

##### b) Bureau du directeur et magasin : 18,6 m<sup>2</sup> (Type urbain: 21,6 m<sup>2</sup>)

Un bureau du directeur et un magasin (dépôt des matériels didactiques) seront prévus dans le bloc de classes

Le bureau du directeur correspondra au minimum nécessaire pour le travail du directeur et servir de salle de réunion.

c) Surface totale	
Type urbain (3 classes)	283,68 m <sup>2</sup>
Type rural (3 classes)	228,48 m <sup>2</sup>

2) Bloc Toilettes 9,45 m<sup>2</sup>

L'on prendra exemple sur les latrines sèches avec ventilation standards des prototypes de nouvelles écoles de l'UNESCO, en comptant quatre cabinets et deux fosses pour les élèves et les maîtres. Ce bloc sera installé à un endroit approprié et pratique depuis les salles de classe.

(2) Programme des structures

Les structures les plus courantes en Guinée sont en béton armé avec murs en blocs de béton. Les sites de construction prévus se situent sur neuf préfectures et dispersés sur 50 localités en milieux ruraux, éloignés de Conakry. Pour achever les constructions disséminées sur une vaste étendue en un temps limité, et qui devront être aussi adaptées au climat et autres conditions locales et d'entretien facile avec les disponibilités locales, les méthodes locales standard seront appliquées.

1) Description des structures

Utiliser dans la mesure du possible les matériaux locaux disponibles et les structures traditionnelles courantes en Guinée seront adoptées pour obtenir une réduction des coûts. La structure des différents locaux sera la suivante.

a. Salles de classe

Fondations, plancher, poteau, poutres	.....	Béton armé
Murs	.....	Blocs de béton
Toitures (ferme de comble)	.....	Charpentes métalliques

b. Toilettes

Aménagement de la fosse	.....	Blocs en béton
Bloc supérieur (cabinets)	.....	Blocs en béton
Plancher	.....	Béton armé
Toitures (ferme de comble)	.....	Bois

## 2) Conception des structures

En République de Guinée, il n'existe pas de normes de construction définies. L'Education Nationale adopte les valeurs suivantes habituellement.

Charge utile : (sol en terre) 150 ~ 200 kg/m<sup>2</sup>

Charge du vent : 100 kg/m<sup>2</sup> (Vitesse maximale : 40 m/sec.)

Charge sismique: Sans. Mais en 1983 des secousses sismiques de 7 sur l'échelle de Richter ont été enregistrés.

Force portante du sol : 20 t/m<sup>2</sup> autour de Conakry  
25 t/m<sup>2</sup> ailleurs

Les fondations et les planchers seront du type directe en béton armé supporté directement par le sol.

## 3) Matériaux utilisés

Dans la mesure du possible, les matériaux de structure seront des produits locaux ou disponibles localement.

Ciment : Ciment Portland ordinaire, produit local ou importé

Aggrégats : Concassé naturel

Aggrégats fins : Sable local

Ronds à béton : Ronds à haute adhérence, importés

Charpentes : Profilés ou produits plats, importés métalliques

## (3) Programme des matériaux de construction

Les matériaux qui seront utilisés pour le présent Projet seront conformes aux normes des constructions scolaires du Ministère de l'Education Nationale en Guinée. Par ailleurs, les matériaux choisis devront, à la fois répondre aux exigences fonctionnelles des installations et à celles d'entretien et de gestion faciles.

### 1) Principaux matériaux de structures

Poteau, poutres, sol	.... Béton armé Méthode courante pour les écoles primaires de dimensions similaires en Guinée
Murs	.... Maçonnerie en blocs de béton Méthode locale courante Il n'est pas nécessaire au point de vue structurel de prévoir des murs en béton armé.
Toitures (ferme de comble)	... Charpentes métalliques et charpentes métalliques légères

### 2) Matériaux de finition extérieure

Toitures	.... Tôle galvanisée ondulée Matériau disponible et méthode courante sur place
Murs extérieurs	.... Peinture sur base de mortier Finition courante sur place
Sol extérieur	.... Finition au mortier Finition courante sur place
Ouvertures	.... Portes : Métallique ou en bois Fenêtres : Blocs de parement avec ouvertures, grilles métalliques

### 3) Matériaux de finition intérieure

Sol	.... Finition au mortier Finition courante sur place
Murs	.... Peinture sur base de mortier Méthode courante sur place

Plafond

.... Matériaux de couverture  
apparents

Tableau de finition extérieure

Bloc	Sol	Mur	Toiture
Salles de classe	Mortier	Peinture sur base mortier	Tôle ondulée galvanisée
Toilettes	Idem	Idem	Idem

Tableau de finition intérieure

Bloc	Sol	Mur	Plafond
Salles de classe	Mortier	Peinture sur base mortier	Matériaux apparents
Toilettes	Idem	Idem	Idem

### 5.3.3 Programme des équipements

#### (1) Programme de base

Sur la base de l'objet de la Requête guinéenne, les bancs et pupitres des élèves indispensables en tant que mobilier scolaire ainsi que les tables et chaises des maîtres ont été prévus comme équipements qui seront fournis.

Ils seront d'approvisionnement local en tenant compte des réparations ultérieures.

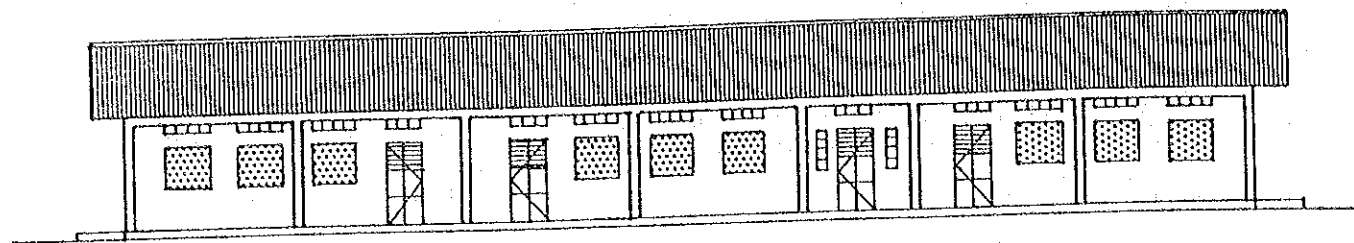
Par ailleurs, les tableaux noirs triptyques, les tableaux d'affichage en bois et les rangements sont compris dans le programme des locaux.

#### (2) Liste des équipements

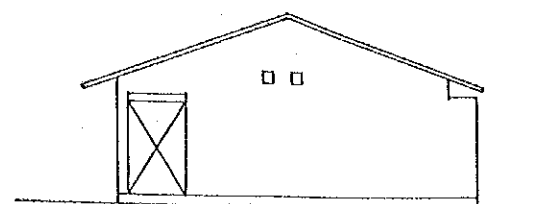
Classi- fication	Désignation et spécifications	Quan- tité	Remarque
Mobilier scolaire pour salles de classe selon le programme	1. Bancs et pupitres d'élèves (bois) Monobloc pour deux élèves (spécifications du Ministère de l'Education Nationale) Largeur = 1 100 Profondeur = 850 Hauteur = 600	3 180	A instal- ler dans les salles de classe du Projet
	2. Table et chaise de maître (bois) Largeur = 1 200 Profondeur = 800 Hauteur = 850	153	

#### 5.3.4 Plans de l'étude de base

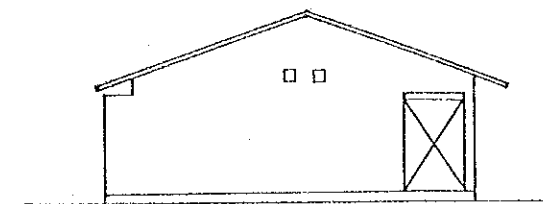
- 1-1 Bloc salles de classe (Type urbain 3/classes)  
    Vue en plan, Vue en élévation, Vue en coupe
- 2 Bloc salles de classe (Type rural/3 classes)  
    Vue en plan, Vue en élévation, Vue en coupe
- 2 Bloc Toilettes  
    Vue en plan, Vue en élévation, Vue en coupe



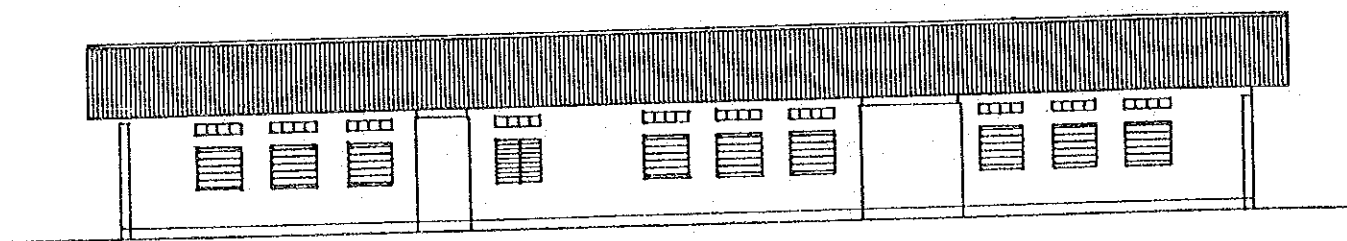
Vue en élévation



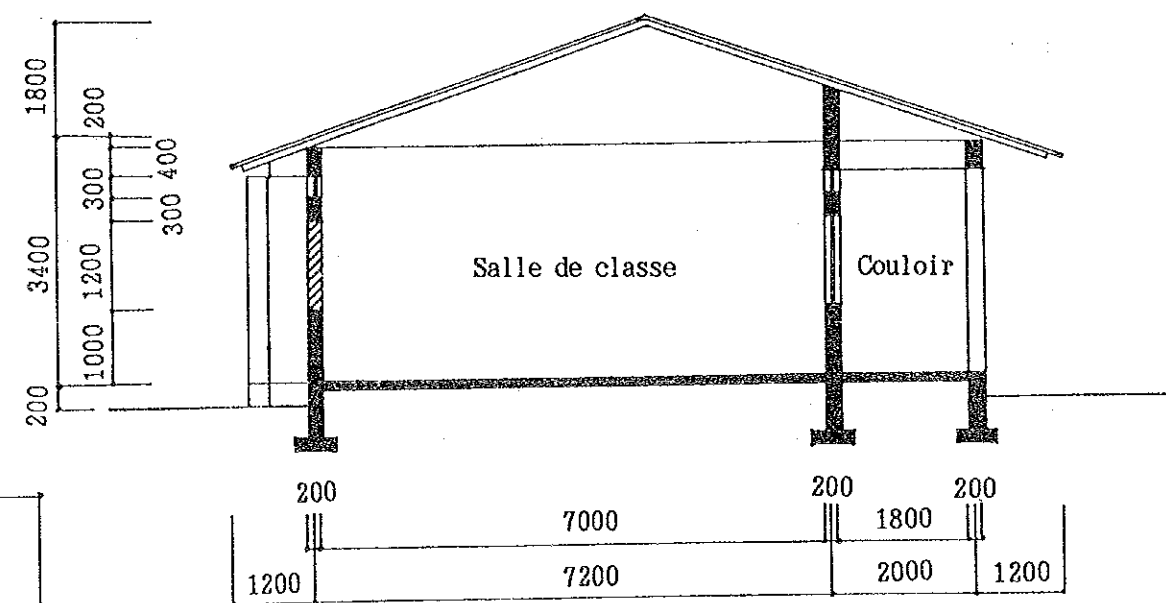
Vue en élévation



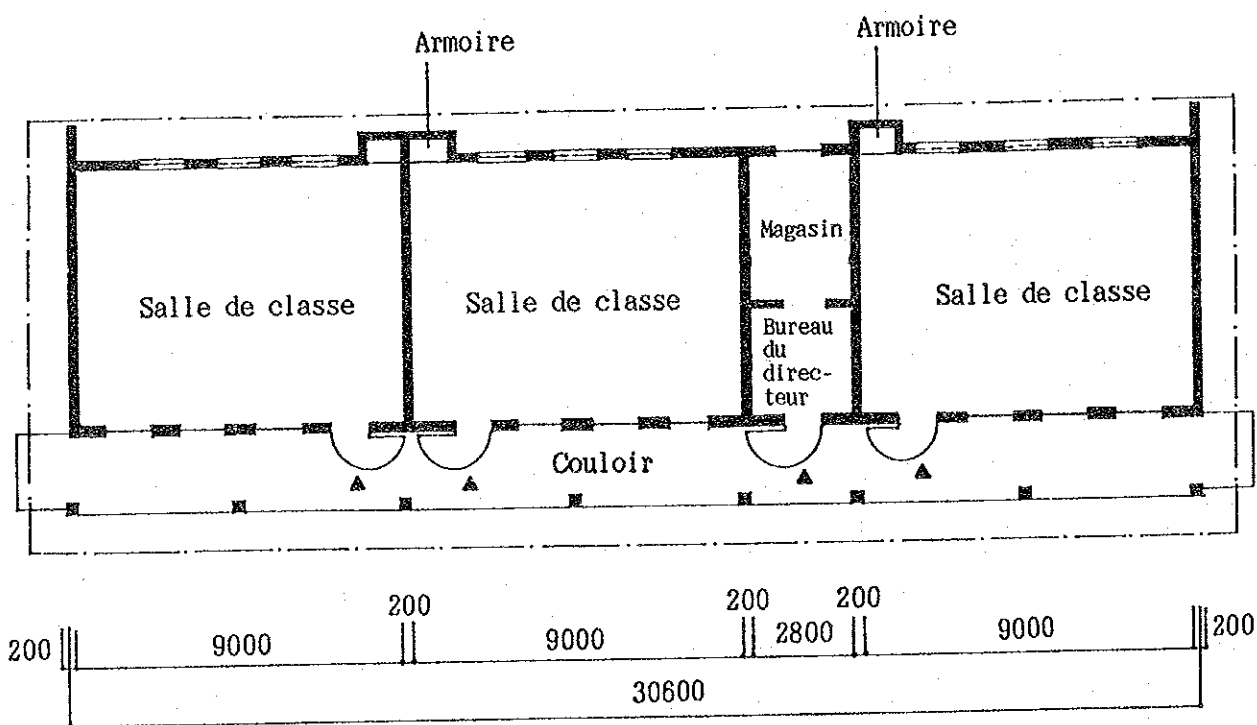
Vue en élévation



Vue en élévation



Vue en coupe § 1:100



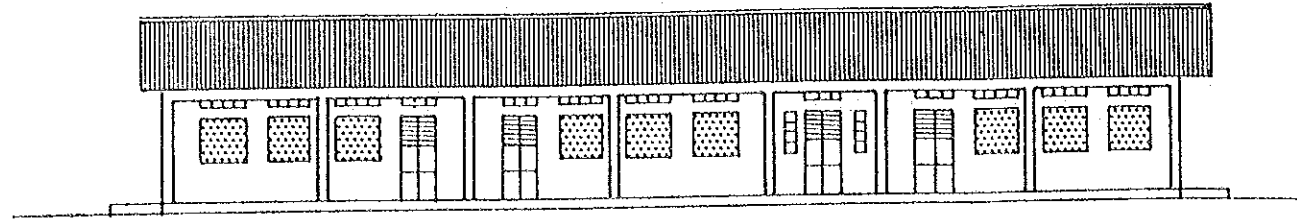
Vue en plan

Bloc Salles  
de classe  
(type urbain)

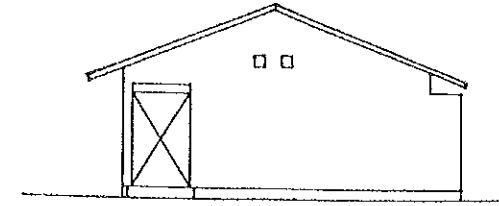
Surface : 283,68 m<sup>2</sup>

§ 1:100 § 1:200

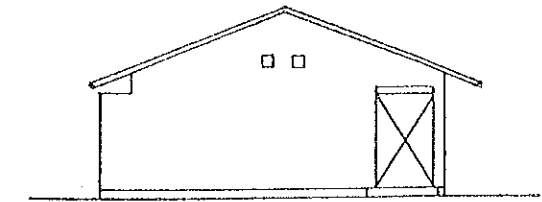




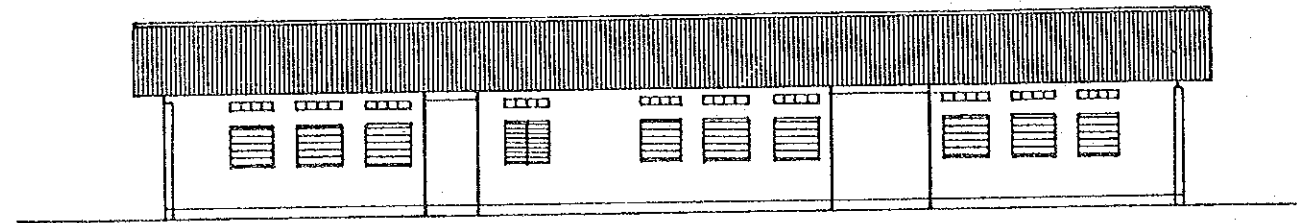
Vue en élévation



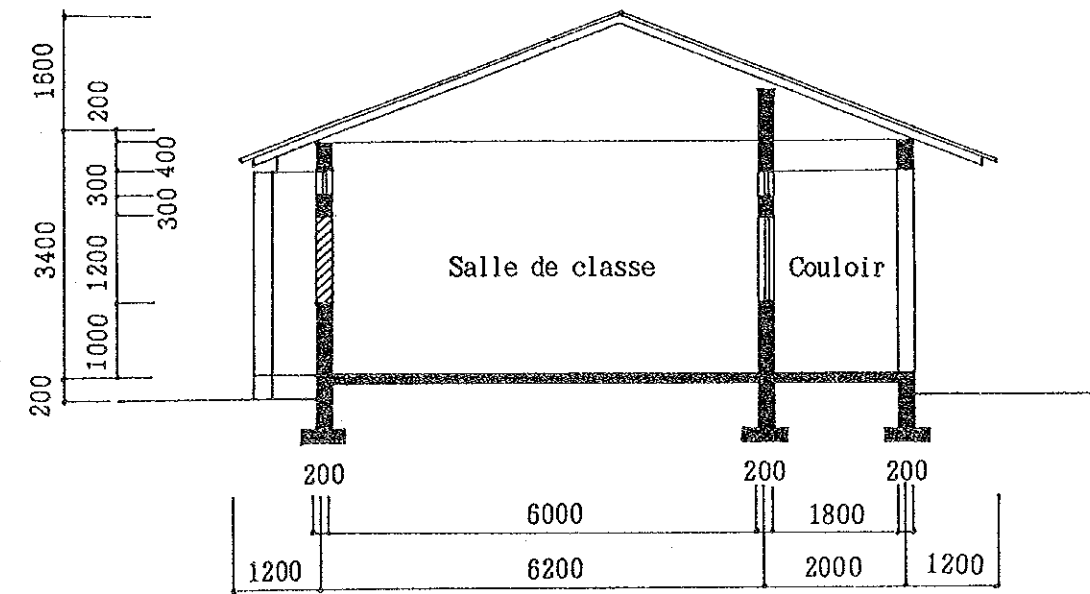
Vue en élévation



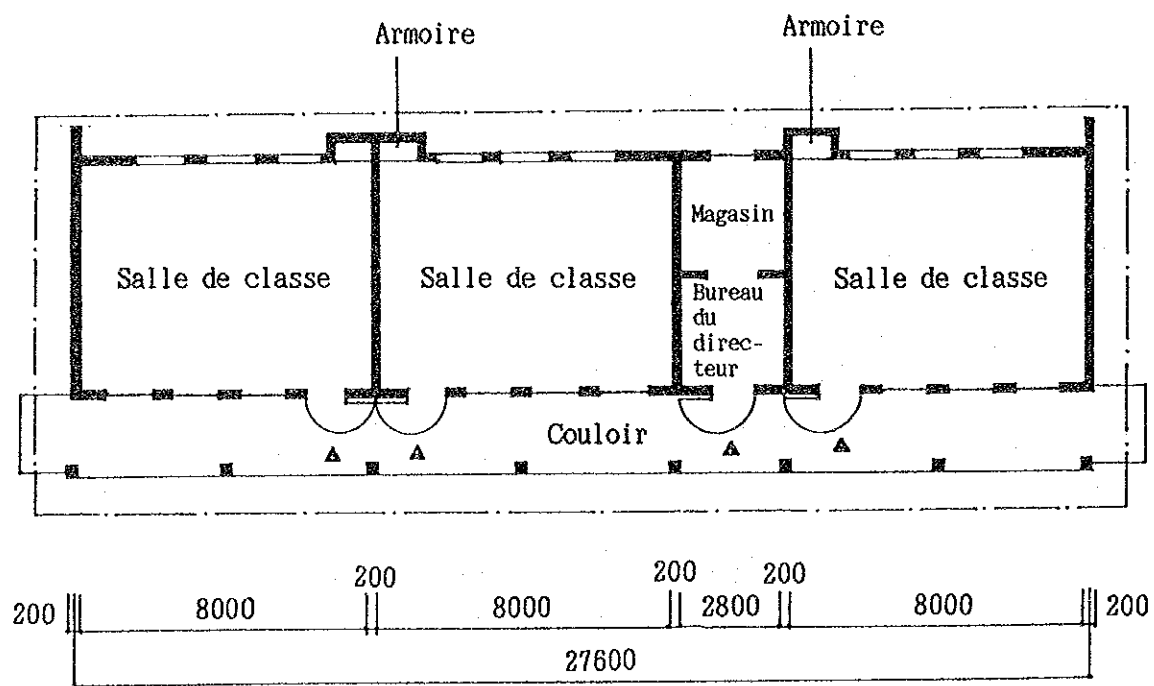
Vue en élévation



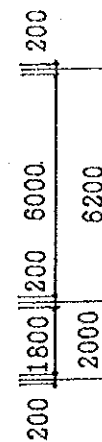
Vue en élévation



Vue en coupe § 1:100



Vue en plan

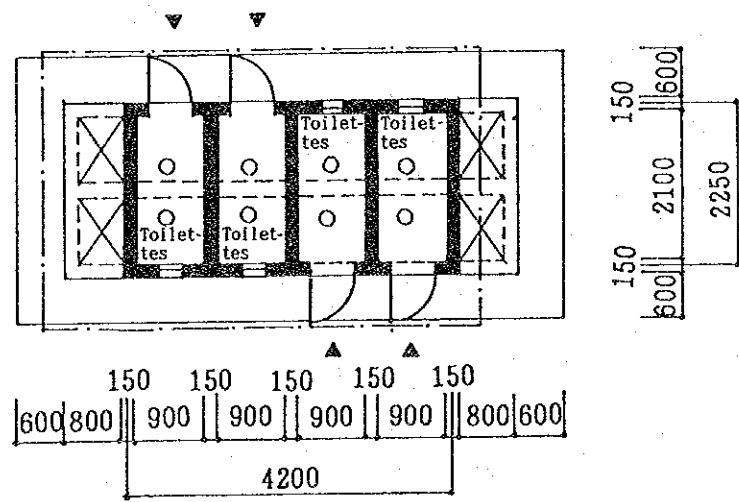


**Bloc Salles  
de classe  
(type rural)**

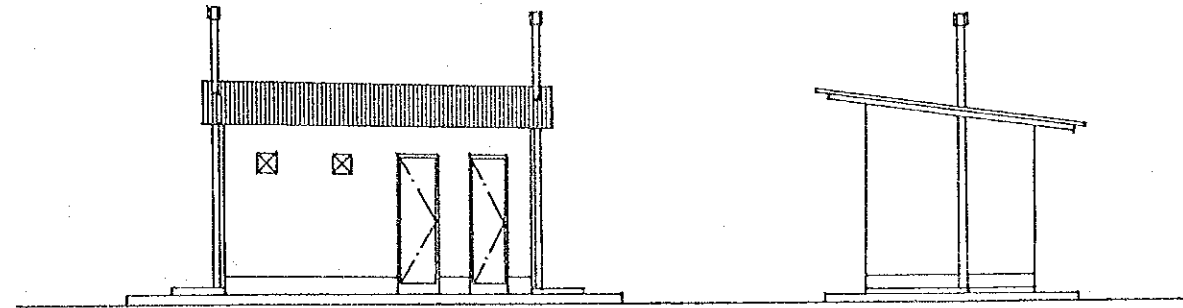
Surface : 228,48 m<sup>2</sup>

§ 1:100 § 1:200

- 86 -

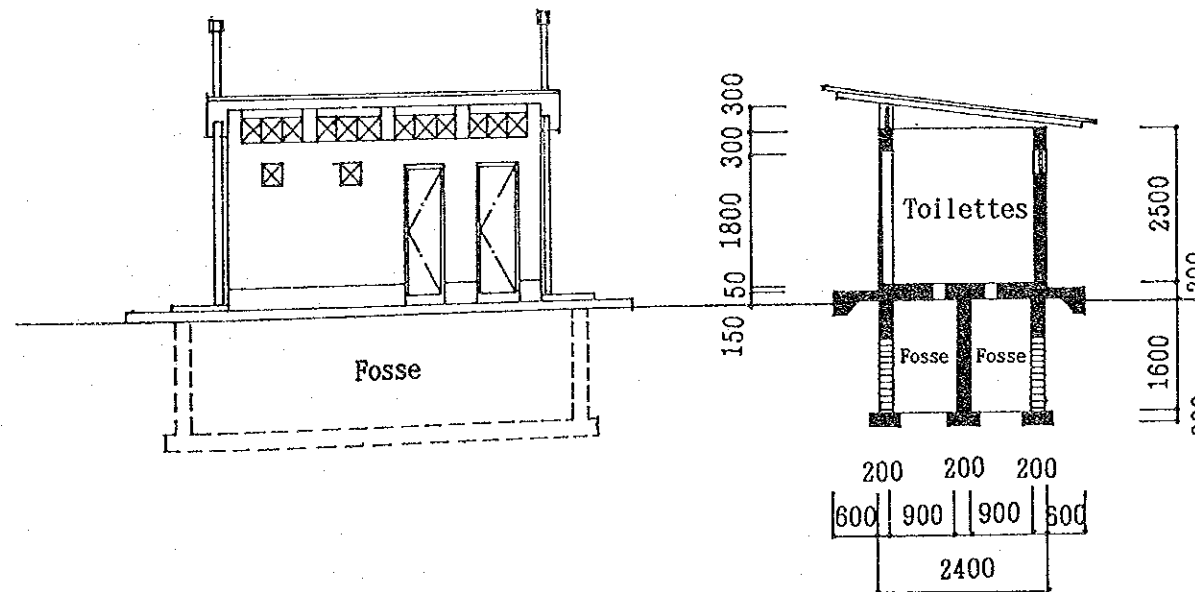


Vue en plan



Vue en élévation

Vue en élévation



Vue en élévation

Vue en coupe

**Bloc Toilettes**  
**Type latrines sèches**  
 Surface : 9,45 m<sup>2</sup>

§ 1:100



## 5.4 Programme d'exécution des travaux

### 5.4.1 Principes d'exécution des travaux

L'organe d'exécution du présent projet de la partie guinéenne est le Secrétariat d'Etat à l'enseignement pré-universitaire auprès du Ministère de l'Education Nationale. Le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale est l'organe responsable pour les aides étrangères et se charge des tâches portant sur les accords bilatéraux.

Quant à la construction des locaux et la fourniture des matériels du Projet, le consultant japonais, suivant le principe de l'aide financière non-remboursable japonaise, se chargera de l'étude d'exécution, de l'appel d'offre et de l'élaboration du contrat d'entreprise et assurera la gestion et la surveillance des travaux sur les chantiers, en collaboration avec le Service du Coopération technique et de projets du Secrétariat d'Etat à l'enseignement pré-universitaire.

Les travaux de construction seront exécutés par l'Entrepreneur sélectionné sur appel d'offres parmi les entreprises japonaises possédant une riche expérience en travaux hors du Japon, pouvant respecter les délais impartis et parfaitement au courant des mécanismes de coopération d'aide financière non-remboursable.

En ce qui concerne les matériaux et les méthodes des travaux, compte tenu des conditions particulières des différents sites, ainsi que de leur qualité, et de leur disponibilité sur place ou de leur facilité d'entretien, une fois les travaux terminés, un approvisionnement sur place seront prévus et les méthodes adaptées aux conditions locales seront retenus dans la mesure du possible.

#### 5.4.2 Situation de la construction et considérations à retenir pour l'exécution des travaux

##### (1) Situation de la construction

A Conakry, il existe des entreprises de travaux d'origine française ou belge qui construisent des immeubles à Conakry ou dans les autres villes importantes et dont la compétence technique est suffisante pour l'exécution des programmes. Les méthodes généralement mises en oeuvre consistent en utilisation des charpentes en béton armé avec les murs en blocs de béton et les ouvrages en charpentes métalliques sont rares. Cependant, en milieu rural, les ouvriers ne sont pas qualifiés et demandent d'être constamment dirigés. Mais certains ont déjà une expérience dans la fabrication des blocs en béton, en maçonnerie, en charpentes en couverture ou autres. Aussi, si une formation adéquate peut être organisée sur place, ces personnes pourront travailler sur les chantiers.

Les normes de constructions, la loi sur la sécurité en matière d'incendie ne sont pas établies sur place. Il n'y a donc rien de bien organisé. Rien de particulier n'est défini comme critères de plans d'étude.

##### (2) Influence de la saison des pluies

Il existe en Guinée deux saisons fort distinctes, de pluies (mai-octobre) et sèche (novembre-avril), avec des conditions atmosphériques particulières. Notamment, en saison de pluies, l'on enregistre 4 000 mm de pluies. Durant cette période, le transport des matériaux sur les pistes non goudronnées devient extrêmement difficile. Il serait souhaitable que le transport des matériaux, etc. soit effectué en dehors de ces moments.

### (3) Considérations portant sur l'exécution des travaux

Le présent projet prévoit la construction de cinquante écoles primaires composée chacune de blocs de salle de classe et des toilettes, en milieu rural. Chaque école aura une surface construite de 250 m<sup>2</sup> environ, sans étage. Les méthodes de travaux choisis seront celles généralement utilisées sur place, car ne présentant pas de difficulté technique.

La particularité du présent Projet réside dans le fait que les sites de construction prévus sont dispersés sur une zone étendue, en milieux ruraux éloignés de la capitale Conakry, source d'approvisionnement des matériels et matériaux. La distance avec Coyah, la préfecture la plus proche est de 30 km et celle avec Faranah, la plus éloignée est de 500 km environ. De nombreux sites sont situés loin des routes principales et dans la mesure où les voies d'accès ne sont pas aménagées, ils présentent des difficultés de transport. Il conviendrait d'accorder aux saisons et aux divers moments de transport des matériaux une considération détaillée similaire à celle prévue pour le programme de réalisation. Il faudra aussi veiller à la sécurité en cours de déplacement, le réseau routier n'étant pas bon.

### (4) Situation en transport

Dans le cas de transport des matériaux du Japon vers la Guinée, il n'existe pas de service maritime régulier entre le Japon et le port de Conakry. Le transport maritime entre le Japon et la Guinée passe par le Sénégal (Dakar). Aussi, il convient de prévoir une certaine marge quant à la durée de transport, si l'on tient compte des arrangements de compagnies maritimes, etc. Il faut également tenir compte du transbordement au port sénégalais. Il conviendrait que les matériaux soient mis dans des conteneurs. Au port de Conakry, le déchargement et la dédouanement nécessitant du temps, il

convient de surveiller le déchargement et le chargement sur camions. Après passage en douane, les matériaux seront entreposés au parc de stockage des matériaux de construction de Conakry et après tri, ils sont transportés avec les approvisionnements locaux par route aux dépôts des différentes régions. Le temps nécessaire pour le transport est approximativement tel que décrit ci-dessous :

Chargement sur navire au Japon	→	Transport maritime	→
(10 jours)		(45 à 65 jours)	
Dédouanement · Déchargement	→	Dépôt des matériaux des régions	
(15 jours)		(2 jours)	

Toutefois, pour le présent Projet, il n'y a pas de matériaux de construction qui seront importés du Japon.

#### 5.4.3 Programme de supervision et de gestion des travaux

Pour un déroulement satisfaisant des travaux, la coordination des communications entre les organismes officiels guinéens, japonais, le consultant et les entrepreneurs est importante. Préalablement au commencement des travaux, le consultant et les entrepreneurs devront établir un programme d'exécution en tenant compte des points suivants :

- conditions naturelles
- conditions de travail et niveau technique
- limites des obligations des deux parties
- approvisionnement des matériels et matériaux
- transport sur le chantier
- exécution des travaux

En phase de supervision et de gestion des travaux, le consultant détachera sur place pour une surveillance et un contrôle ponctuels, un superviseur doté d'une compétence technique convenant aux chantiers du présent Projet à des moments appropriés. Le Directeur du Projet ou les personnes chargées du programme de construction seront également envoyés sur place, à des moments

opportuns suivant l'état d'avancement des travaux.  
Les tâches suivantes seront assurées conformément aux principes qui viennent d'être décrits :

(1) Contrat des travaux

Préqualification des soumissionnaires. Rédaction du contrat des travaux, etc. Préparation de l'appel d'offre. Présence à l'appel d'offre. Examen du bordereau détaillé des travaux. Présence à la conclusion du contrat des travaux

(2) Vérification et approbation des plans d'exécution

Vérification et approbation des plans d'exécution, des spécifications, des échantillons des matériaux et des matériels remis par l'entrepreneur

(3) Conduite et inspection des travaux

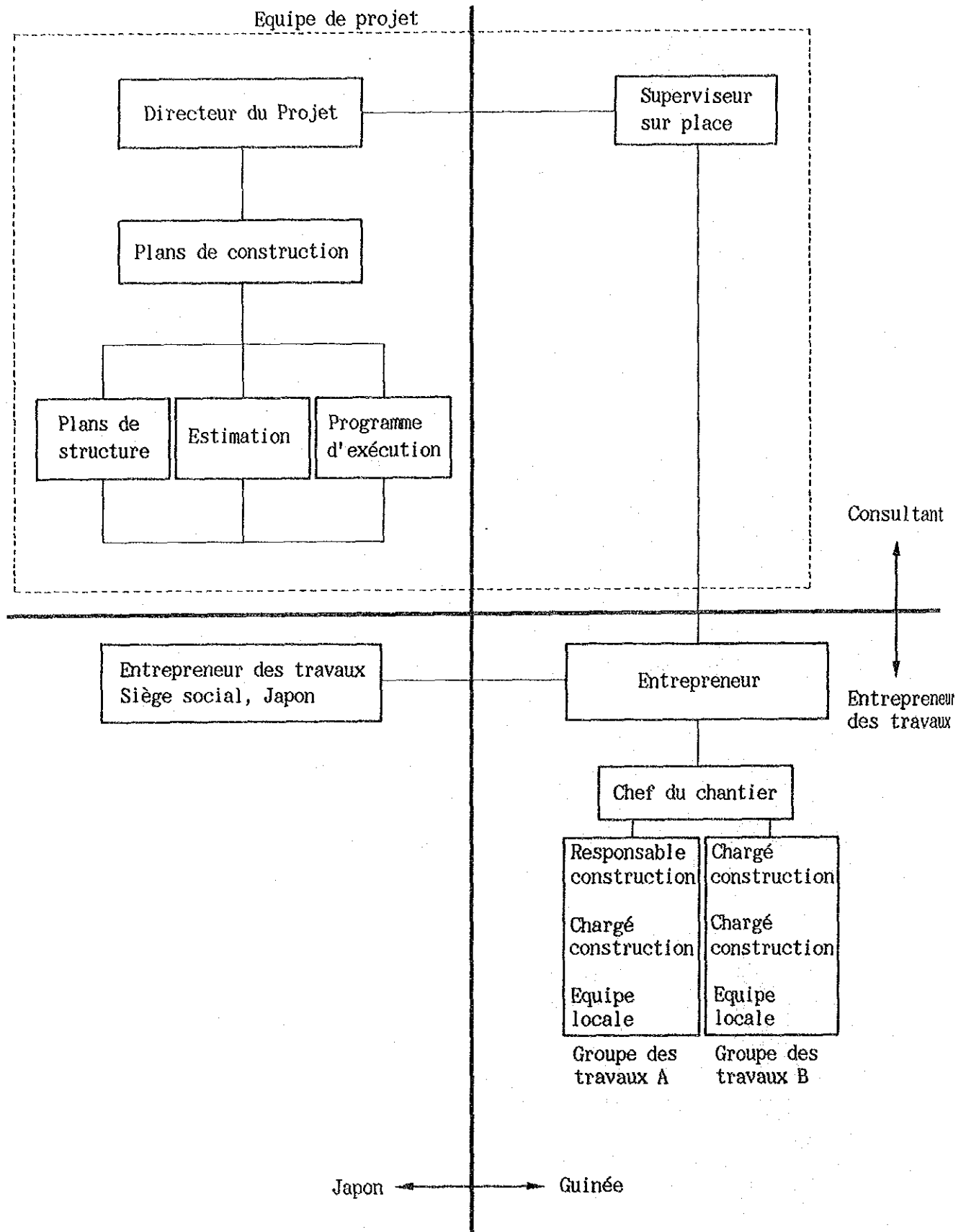
Examen du programme des travaux, des procédés, etc. Conduite d'exécution des travaux. Inspection des travaux achevés

(4) Rapport au maître d'ouvrage, coopération pour autorisation de paiement, etc.

Rapport au maître d'ouvrage sur l'état d'avancement des travaux. Coopération dans la procédure d'autorisation de paiement. Rapports sur l'état des travaux aux Gouvernement japonais



Etude d'exécution et organisation de contrôle et gestion des travaux  
(Partie Japonaise)



#### 5.4.4 Programme d'approvisionnement des matériaux

En principe, les matériaux de construction seront conformes aux standards de constructions scolaires du Ministère de l'Education Nationale guinéen et seront, dans la mesure du possible, des fournitures locales. Mais un examen suffisant doit être effectué sur leur qualité, leur ouvrabilité, leur prix et leur disponibilité, etc. L'on choisira en priorité les matériels didactiques dont les consommables ou la maintenance pourront être facilement assurés sur place.

Matériau	Guinée	Japon	Remarque
Sable	○	—	Sable fluvial disponible en brousse, Quantité et qualité suffisantes
Gravier	○	—	Il y a des usines de concassage qui transforment les pierres locales et approvisionnement local possible.
Ciment	○	—	Il existe une cimenterie (matières premières importées). Pour le ciment ordinaire, la qualité est bonne et l'approvisionnement est suffisant.
Ronds à béton	○	—	Importations disponibles
Charpentes métalliques	○	—	Importations disponibles
Coffrages	○	—	Bois d'approvisionnement local
Blocs de béton	○	—	Production locale. Mais la qualité n'est pas très bonne. Possibilité de fabrication au chantier
Banco	○	—	Production locale, mais pas très importante, Utilisation pour les petits bâtiments
Bois	○	—	Disponible sur le marché Ecarts de qualité
Cadres métalliques	○	—	Importations disponibles
Cadres en bois	○	—	Possibilité d'approvisionnement des produits locaux
Ferrures	○	—	Importations disponibles
Couvertures (tôle ondulée galvanisée)	○	—	Importations disponibles
Peinture	○	—	Largement répandues Importations disponibles

#### 5.4.5 Procédé de réalisation

Si le présent Projet de la construction d'écoles primaires en milieu rural doit être réalisé dans le cadre de l'aide financière non-remboursable japonaise, l'ensemble doit être divisé en deux phases qui se dérouleront comme décrit ci-dessous :

- (1) Echange de Notes entre les deux Gouvernements
- (2) Etablissement de l'étude de réalisation : établissement des plans détaillés, des spécifications, de notes de calcul, du document budgétaire, approbation du Gouvernement guinéen
- (3) Appel d'offre : préqualification des soumissionnaires, appel d'offres, contrat des travaux
- (4) Travaux de construction : après signature du contrat des travaux, commencement des travaux après approbation du Gouvernement japonais

Le temps nécessaire pour les différentes procédures décrites ci-haut est tel que prévu par le tableau 5.1 Planning de réalisation.

Première phase: 5 mois environ pour le plan d'exécution et l'appel d'offre, 12 mois environs pour l'exécution des travaux

Seconde phase: 4 mois environ pour le plan d'exécution et l'appel d'offre, 12 mois environ pour l'exécution des travaux

Les travaux seront réalisés en deux phases, chaque tranche comprenant 25 écoles pour permettre une exécution efficace des 153 classes sur 50 sites très dispersés en milieu rural en une période déterminée.

Première phase:

Locaux : Kindia	4 écoles (12 classes)
Coyah	6 écoles (18 classes)
Forecariah	3 écoles (12 classes)
Dubreka	4 écoles (12 classes)
Faranah	8 écoles (24 classes)

Total Première phase : 25 écoles (78 classes)

Matériels : auxiliaires des locaux construits à la première phase

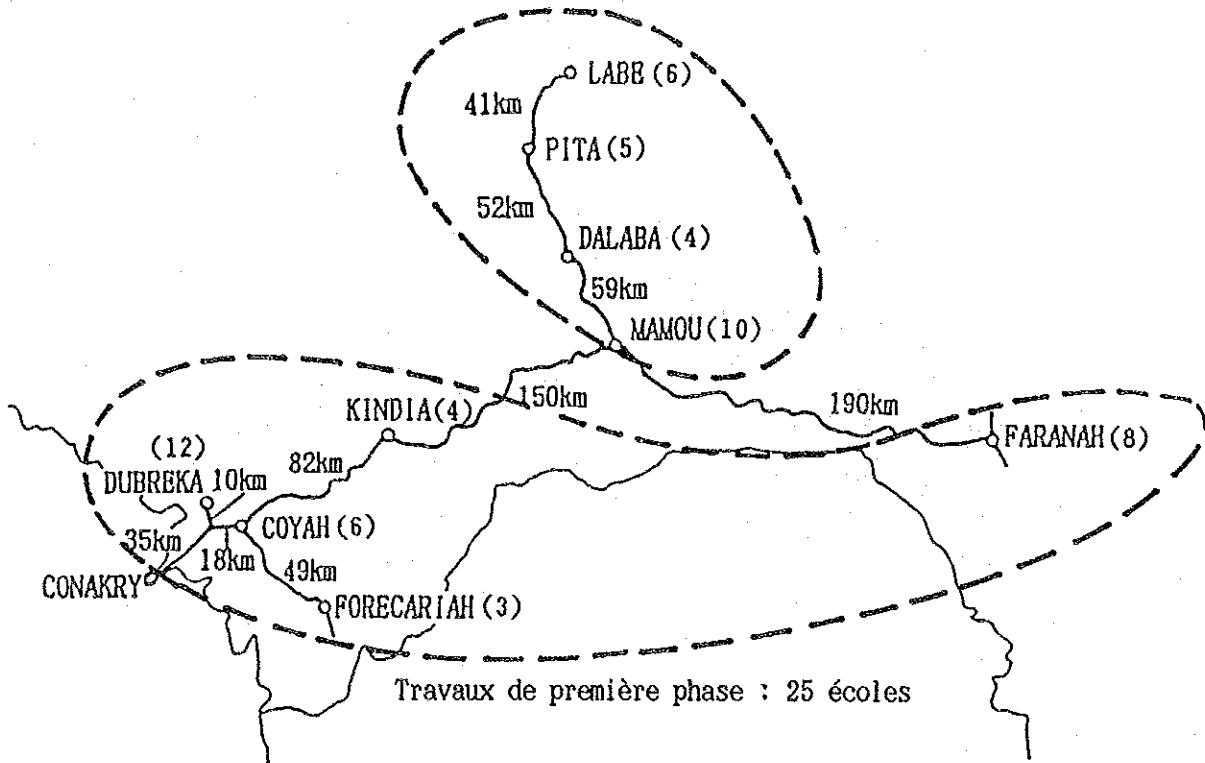
Seconde phase:

Locaux : Labe	6 écoles (18 classes)
Pita	5 écoles (15 classes)
Dalaba	4 écoles (12 classes)
Mamou	10 écoles (30 classes)

Total Seconde phase : 25 écoles (75 classes)

Matériels : auxiliaires des locaux construits à la seconde phase

Travaux de seconde phase : 25 écoles



Note : ( ) indique le nombre des écoles.

Fig. 5.3 Plan de répartition des zones de travaux des sites de construction prévus

Tableau 5.1 Planning de réalisation des travaux

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Première phase	Etude d'exécution	■ Etude sur place											
		■ Etude au Japon											
	■ Confirmation sur place												
	■ Appel d'offre national												
												Total 5,0 mois	
Exécution · Approvisionnement	Exécution · Approvisionnement	■ Préparation travaux											
													Total 12,0 mois
		■ Travaux des fondations											
		■ Travaux des bâtiments											
		■ Travaux de finition											
		■ Travaux d'aménagement extérieur											
■ Transport · Montage													
		Approvisionnement des matériels et mobilier											
												Approvisionnement de fabrication	
Seconde phase	Etude d'exécution	■ Etude sur place											
		■ Etude au Japon											
		■ Confirmation sur place											
		■ Appel d'offre national											
												Total 4,0 mois	
Exécution · Approvisionnement	Exécution · Approvisionnement	■ Préparation travaux											
													Total 12,0 mois
		■ Travaux des fondations											
		■ Travaux des bâtiments											
		■ Travaux de finition											
		■ Travaux d'aménagement extérieur											
■ Transport · Montage													
		Approvisionnement des matériels et mobilier											
												Approvisionnement de fabrication	

#### 5.4.6 Coût du projet

##### (1) Conditions de l'estimation

Les matériaux de construction nécessaires, gravier, sable, ciment, ronds à béton, blocs de béton, tôle ondulée galvanisée, etc. sont disponibles en Guinée. Ils seront donc approvisionnés sur place. Les produits sidérurgiques ne sont pas fabriqués, mais des importations sont disponibles. De même qu'il est possible d'usiner les petites charpentes métalliques. Les portes ou les claustras métalliques de production guinéenne n'existent qu'en petites quantités et leur qualité n'est pas bonne. C'est pourquoi on se procurera les produits importés.

##### (2) Répartition des prises en charge

Le présent Projet se décompose en éléments pris en charge par la partie japonaise et ceux de la partie guinéenne. La répartition de la prise en charge des travaux est la suivante. L'aménagement des terrains et des voies d'accès aux sites, pris en charge par la partie guinéenne, doivent notamment être terminés avant le commencement des travaux par la partie japonaise et les travaux et les aménagements de grilles, clôtures, jardins, cours, etc. devront l'être avant la mise en service des locaux.

###### 1) Travaux de la partie japonaise

###### a) Construction des locaux

- |                     |                        |
|---------------------|------------------------|
| 1. Salles de classe | 51 blocs (153 classes) |
| 2. Toilettes        | 49 blocs               |

###### b) Mobilier scolaire

1. Bancs et pupitres des élèves
2. Tables et chaises des maîtres

###### c) Autres

1. Transport des matériaux et matériels du Japon sur les sites de construction

2. Etude de réalisation et supervision et gestion des travaux

2) Travaux de la partie guinéenne

a) Travaux sur le terrain et extérieurs

1. Acquisition du site de construction, terrassement et aménagement
2. Travaux extérieurs tel que jardin, porte d'entrée, clôture, terrain de sport, etc.
3. Aménagement des voies d'accès au site depuis les routes principales

b) Fournitures. Mobilier

Fournitures et mobilier non inclus dans l'aide japonaise

c) Matériels didactiques

d) Frais divers et procédures

1. Frais divers :

Frais bancaires

Frais d'exonération des droits de douane des matériaux de construction et des matériels divers

2. Mesures rapides relatives au dédouanement
3. Formalités diverses pour exonérer les ressortissants japonais travaillant au Projet, contractuellement, de toute taxe ou tout droit imposable en Guinée
4. Formalités légales nécessaires au Projet

(3) Montant global de l'entreprise

1) Coûts des travaux de la partie guinéenne

a) Aménagement des terrains	: 90 000 000 FG	(21,06 millions yen)
b) Démolition des bâtiments existants	: 100 000 FG	(0,02 millions yen)
c) Aménagement des terrains de sport	: 230 400 000 FG	(53,91 millions yen)
d) Aménagement du portail d'entrée et des clôtures	: 95 480 000 FG	(22,34 millions yen)
e) Achat du mobilier général	: 32 350 000 FG	(7,57 millions yen)



f) Achat des matériels didactiques : 284 190 000 FG  
(66,5 millions yen)  
Total : 732 520 000 FG  
(171,4 millions yen)

(Détails selon le document annexe 27)

2) Conditions d'estimation des coûts

Date de l'estimation Août 1990

Taux de change 1 US \$ = 153,4 yen

1 F G = 0,234 yen

Délai des travaux Exécution en deux tranches, les délais nécessaires pour l'étude détaillée et pour les travaux (ou approvisionnement des matériels) sont tels que mentionnés au calendrier de réalisation.

Autres Le Projet sera réalisé dans le cadre de l'aide financière non-remboursable du gouvernement japonais.

## **CHAPITRE 6 EFFICACITE DU PROJET ET CONCLUSION**



## CHAPITRE 6 EFFICACITE DU PROJET ET CONCLUSION

Le présent Projet fait partie du "Projet de construction de 1500 classes primaire en milieu rural" dont le but est de relever le taux de scolarisation (28% en 1989). Les résultats suivants peuvent être espérés de sa réalisation.

Situation actuelle et problèmes	Objet du présent Projet	Effets du Projet · Degré d'amélioration
1. Il faut renforcer l'éducation de base, diminuer le nombre de population analphabète et former les hommes. Ceci est une tâche urgente pour redresser l'économie guinéenne	Collaboration au "Projet de construction de 1500 classes primaires en milieu rural"	Renforcement de l'éducation de base attendue grâce à la construction des locaux scolaires et de ce fait, contribution au redressement économique national
2. Taux de scolarisation en enseignement primaire faible, Moyenne nationale de 28% avec une grande disparité entre les villes (55%) et les milieux ruraux (18%)	Construction de 50 écoles, 153 classes en milieu rural	Outre l'occasion d'aller à l'école donnée à 6 000 enfants de 9 préfectures, 48 districts, hausse du taux de scolarisation de 24% actuels à 43%. Contribution pour améliorer le taux des milieux ruraux, les 80% des sites de construction prévus se trouvant dans de telles régions. Bénéfices pour 200 000 personnes de ces régions.
3. Capacité d'accueil des locaux insuffisante et inadaptée d'où impossibilité de recevoir de nouveaux élèves tous les ans, notamment en milieu rural. Nombreuses sont les écoles, sans équipements sanitaires ou bureau administratif et qui ne sont pas appropriées en tant que locaux pédagogiques.	Construction de 50 écoles, 153 classes en milieu rural Il y aura au moins 3 classes, et un bureau de directeur, un magasin et des toilettes comme installations auxiliaires.	Possibilité d'organiser des classes multi-grades et d'accueillir la totalité des élèves de 6 degrés, avec 3 classes, donc de recevoir de nouveaux élèves tous les ans. Le renforcement des installations auxiliaires permet d'espérer aussi une amélioration du fonctionnement des écoles.

Situation actuelle et problèmes	Objet du présent Projet	Effets du Projet · Degré d'amélioration
<p>4. De nombreuses écoles existantes sont construites en briques pour les piliers et les murs avec les treillis des toits et les montants en bois. C'est pourquoi leur vieillissement est rapide et d'importants frais de fonctionnement et d'entretien sont nécessaires.</p>	<p>Les piliers et les poutres seront en béton armé et les murs, en blocs de béton. Les treillis des toitures seront en charpentes pour en faire des locaux robustes.</p>	<p>La robustesse des locaux permettra de réduire les coûts d'entretien et de fonctionnement.</p>

Les matériaux et la main d'oeuvre locaux seront utilisés pour la construction des locaux. Des effets secondaires de stimulation régionale peuvent également être espérés. Des résultats importants peuvent donc être attendus de ce Projet comme il vient d'être mentionné, de même que sa contribution à l'amélioration de la vie des populations est importante par le biais de diffusion de l'enseignement.

Il apparaît donc que sa réalisation dans le cadre de l'aide financière non-remboursable est adéquate. Il n'existe pas non plus de problèmes d'effectifs, ni de fonds de la partie guinéenne en ce qui concerne le fonctionnement et l'entretien des locaux. Mais, si les améliorations ou les aménagements suivants peuvent être effectués, la mise en oeuvre du présent Projet pourra se faire de manière optimale et efficace.

- (1) Une participation active des populations au fonctionnement et à la gestion des écoles, en forant, par exemple, un puits ou en aménageant des terrains de sport pour les écoles devrait permettre approfondir leur compréhension en ce qui concerne l'éducation et, de ce fait, induire une hausse de taux de scolarisation.
- (2) Un soutien financier positif des collectivités locales pour les frais d'achat des matériel didactiques.

- (3) Une promotion dynamique de préparation des matériels scolaires propres à la Guinée.
- (4) Une amélioration de la prise de conscience des enseignants actuellement en poste, ou une acquisition des nouvelles méthodes pédagogiques par les stages de formation qui seraient organisés de manière active.



**DOCUMENTS ANNEXES**





## DOCUMENTS ANNEXES

- Document annexe 1: Procès-verbal de discussion
- Document annexe 2: Calendrier de l'étude
- Document annexe 3: Liste des membres de la mission
- Document annexe 4: Liste des personnes rencontrées
- Document annexe 5: Ministère chargé du présent Projet
- Document annexe 6: Données fondamentales socio-économiques
- Document annexe 7: Population scolarisée et nombre d'établissements par niveau d'enseignement
- Document annexe 8: Enseignement primaire, Effectifs des élèves par académie, par zone
- Document annexe 9: Enseignement primaire, Effectifs des élèves par âge, par année d'études, par sexe
- Document annexe 10: Enseignement primaire, Nombre de redoublants
- Document annexe 11: Taux de réussite aux examens de fin du cycle du primaire
- Document annexe 12: Enseignement primaire, Infrastructures scolaires
- Document annexe 13: Enseignement primaire, Personnel enseignant par grade et par académie
- Document annexe 14: Nombre d'effectifs et nombre de diplômés des Ecoles Normales d'Instituteurs
- Document annexe 15: Enseignement primaire, Personnel administratif par fonction, hiérarchie et académie
- Document annexe 16: Budget du Ministère de l'Education Nationale
- Document annexe 17: Décomposition du budget du Ministère de l'Education Nationale
- Document annexe 18: Ventilation des dépenses du budget de fonctionnement éducatif
- Document annexe 19: Coût unitaire selon le niveau éducatif
- Document annexe 20: Population scolarisable prévue en enseignement primaire de 1988 à 2000
- Document annexe 21: Programme actuel d'éducation de l'enseignement primaire (en cours)
- Document annexe 22: Nombre d'enseignants nécessaires à la réalisation du Projet
- Document annexe 23: Frais de fonctionnement annuels nécessaires à l'achèvement du Projet
- Document annexe 24: Plan de localisation des sites de construction prévus
- Document annexe 25: Plans d'implantation des sites
- Document annexe 26: Photos d'état actuel des sites de construction prévus (extraits)
- Document annexe 27: Frais généraux à la charge de la Guinée

Document annexe 1: Procès-verbal de discussion

1) Etude du Plan de base

PROCES-VERBAL DE DISCUSSION


ETUDE DU PLAN DE BASE CONCERNANT  
LE PROJET DE CONSTRUCTION D'ECOLES  
PRIMAIRES RURALES EN GUINEE

En réponse à une requête du Gouvernement de la République de Guinée, le Gouvernement du Japon a décidé d'effectuer l'Etude du Plan de base concernant le Projet de Construction d'écoles primaires rurales en Guinée et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a envoyé en Guinée une mission d'études dirigée par Monsieur Kiyoshi ISAKA, Directeur de la Deuxième Division de Management des Projets d'Assistance Non-Remboursable, du 27 mai au 29 juin 1990.

La mission a eu une série de discussions sur le projet avec les autorités concernées du Gouvernement Guinéen et a mené des études sur le terrain.

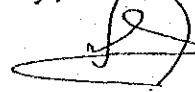
L'UNESCO a assisté la mission de la JICA à titre de Conseiller.

Les résultats de cette étude et des discussions seront soumis aux autorités respectives pour examen.

  
Kiyoshi ISAKA

Chef de la mission JICA

Fait à Conakry, le 23 juin 1990



Abou SOUMAH

Ministère de l'Education Nationale

POUR LE MINISTERE DU PLAN ET DE  
LA COOPERATION INTERNATIONALE

  
A. K. GASSAMA

## ANNEXE

### 1. Objectifs du présent projet

L'objet du Projet est la construction de cinquante écoles primaires avec des équipements de base dans 9 préfectures de la République de Guinée.

### 2. Secteur d'intervention : Education Nationale

### 3. Organisme responsable : Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

### 4. Organe d'Exécution

Secrétariat d'Etat à l'Enseignement Pré-Universitaire.  
(Appendice 1 : Organigramme du Ministère de l'Education Nationale et du Secrétariat d'Etat à l'Enseignement Pré-Universitaire).

### 5. Ecoles couvertes par le Projet

La liste des écoles élémentaires devant être couvertes par le présent Projet est mentionnée en Appendice 2.

### 6. Sites du Projet

Les emplacements des sites sont mentionnés à l'Appendice 3.  
Les sites retenus sont la propriété du Gouvernement de la République de Guinée.

### 7. Composantes du Projet

Les principales composantes du Projet sont mentionnées à l'Appendice 4.

8. Système de la Coopération financière non-remboursable  
du Japon

Le Gouvernement de la République de Guinée a bien compris le système de coopération financière non-remboursable du Japon présenté par la mission d'étude, dont la nécessité de confier les travaux de réalisation à un consultant et à une (des) entreprise (s) japonais.

9. Participation Communautaire

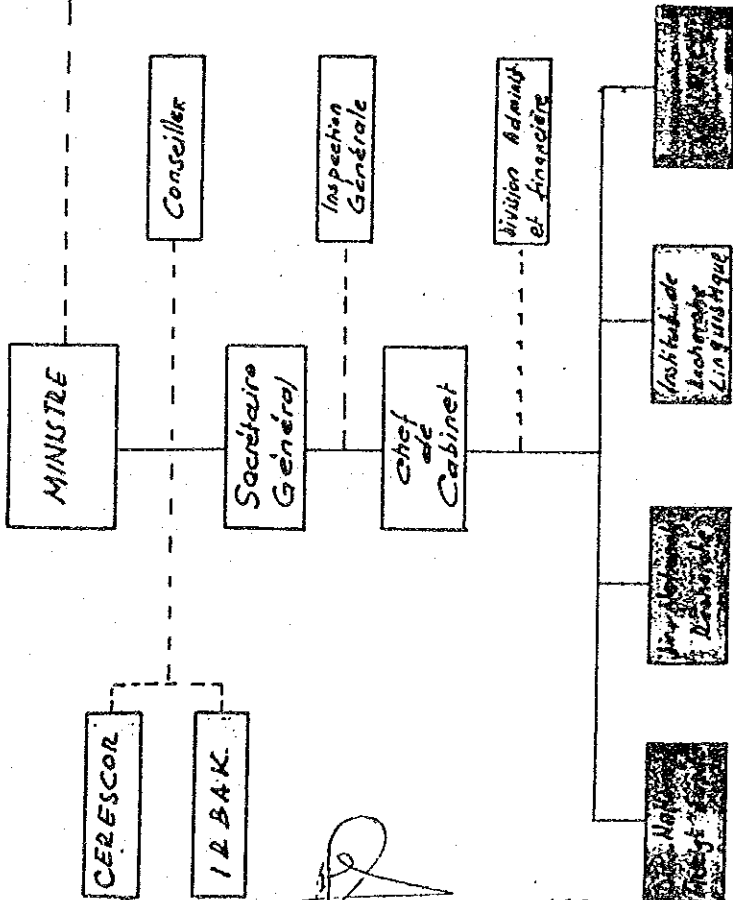
Le Gouvernement de la République de Guinée souhaite que le Projet soit réalisé en tenant compte de la participation communautaire.

10. Obligations du Gouvernement Guinéen

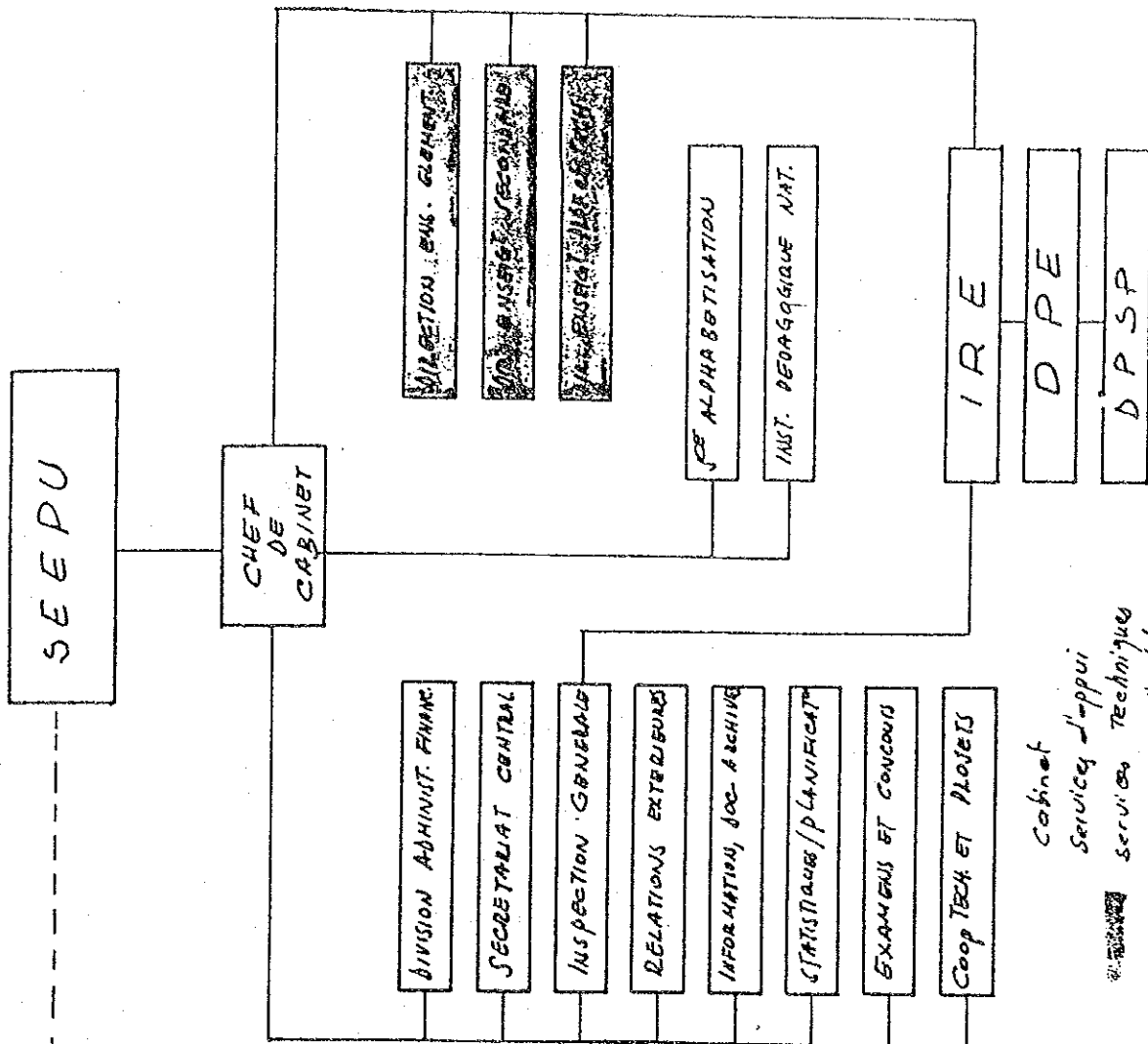
Le Gouvernement de la République de Guinée prendra les mesures citées à l'Appendice-5, conformément aux exigences de la coopération financière non-remboursable du Gouvernement du Japon en vue de la réalisation du Projet.



# APPENDICE - 1 ORGANIGRAMME DE L'EDUCATION NATIONALE



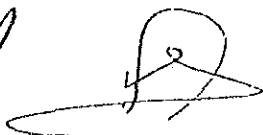
Cabinet du Ministre  
 Services d'appui  
 Services Techniques  
 Services rattachés  
 CERESCOR : Centre de recherche océanographique de Loggonaé  
 I.D.B.A.K. : Institut de recherches en biologie appliquée de Sindio



Cabinet  
 Services d'appui  
 Services Techniques  
 Services rattachés  
 SE E P U : Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur  
 I.R.E. : Inspection Régionale de l'Education  
 D.P.E. : Direction Provinciale de l'Education  
 D.P.S.P. : Direction Provinciale de l'Enseignement Supérieur

APPENDICE 2

<u>PREFECTURE</u>	<u>DESIGNATION DE L'ECOLE</u>	<u>CATEGORIE</u>
KINDIA	Bokaria	B
	Damakania	B
	Kinyaya	A
	Gbikily	B
COYAH	Bambaya	B
	Sanoyah	B
	Kountia	B
	Wonkifong	B
	Toguiron	B
	Kiriyah	B
FORECARIAH	Mafèrinya Centre	B
	Pamelap	B
	Bokaria	B
DUBREKA	Tondon Centre	B
	Bady Centre	B
	Negueah	B
	Konfonya	B
LABE	Toule	A
	Kata	A
	Douka-Nyogueyabne	A
	Kouramangui	B
	Saala	B
	Hafia	B
PITA	Sewa	A
	Bille	A
	Kottyou	A
	Bendougou	B
	Lalia	B

*H. J.* 

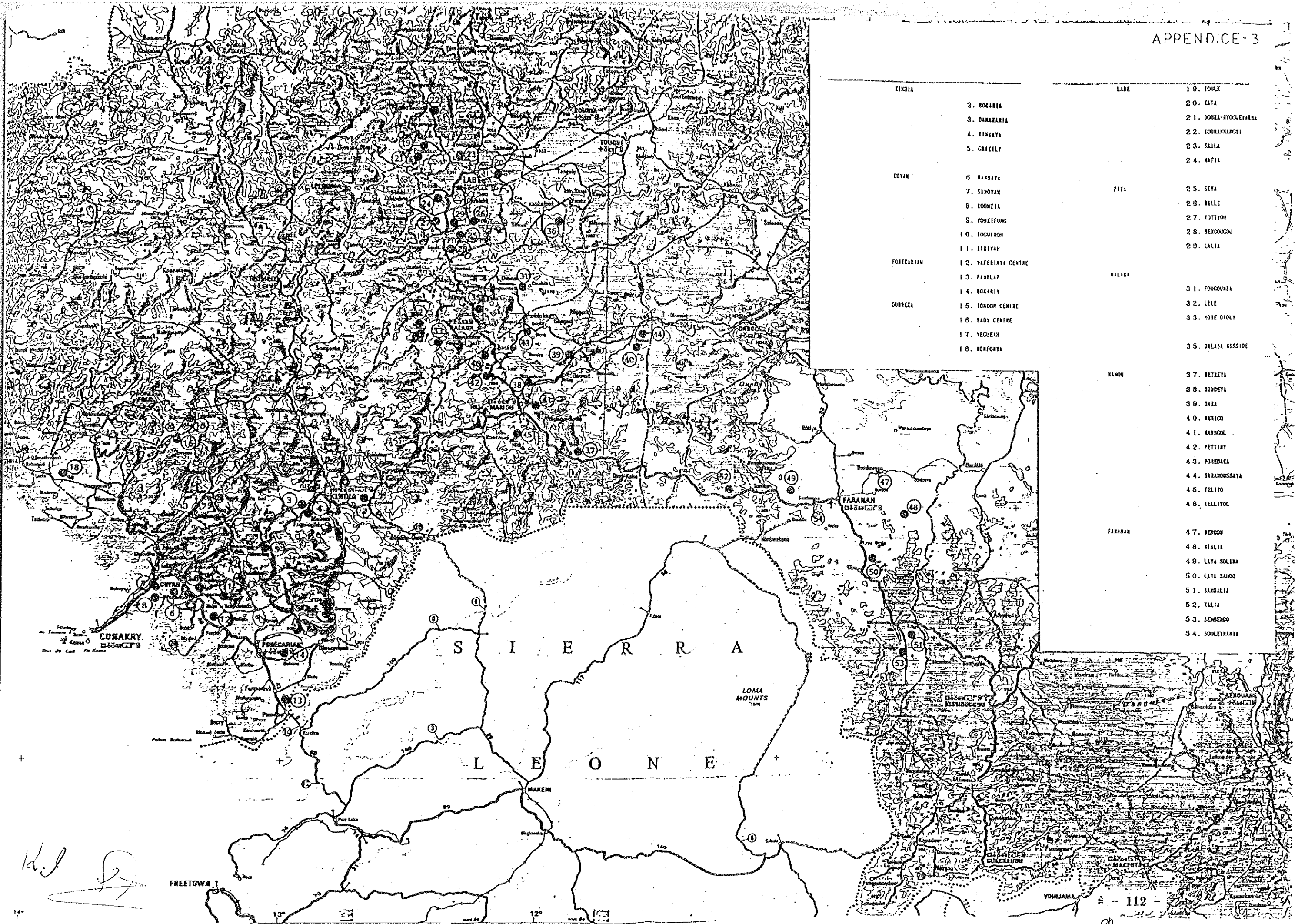
DALABA	Foucgumba	B
	Lele	B
	Hore Dioly	A
	Dalaba Misside	B
MAMOU	Berteya	A
	Dindeya	A
	Dara	A
	Herico	A
	Mangol	A
	Pettiny	A
	Poredaka	B
	Saramoussaya	B
	Teliko	B
	Kelliwol	B
FARANAH	Bendougou	B
	Nialia	B
	Laya Solima	B
	Laya Sando	B
	Bambalia	B
	Kalia	B
	Sembeldo	B
	souleymania	B

REMARQUE :

CATEGORIE A : CONSTRUCTION NOUVELLE

B : EXTENSION





KIDIA	LIBERIA	LIBERIA
2. BOSARIA		19. TOULE
3. OAKARIA		20. KATA
4. KINYAYA		21. DOULA-YOUCETAKSE
5. CRIBILY		22. KOURAKLANCHI
		23. SALLA
		24. KAFIA
COYAN	PITA	25. SEVA
6. BAKBAYA		26. BILLE
7. SIMOYAN		27. KOTTIYOU
8. YOUNTIA		28. BENDOUCHU
9. YONKIFONG		29. LALLA
10. TOUMJON		
11. KIRIYAH		
FOFECARIAN	ULIBA	
12. WAFERINYA CENTRE		31. FOUOUNA
13. PANELAP		32. LELE
14. BOSARIA		33. MOBE DIOLY
OUREBA		
15. TONDON CENTRE		35. DALABA NESSIDE
16. BADA CENTRE		
17. YECUEAH		
18. KOFONYA		
	KANOU	37. BETREYA
		38. DIRDEYA
		39. DARA
		40. KENICO
		41. KANNOOL
		42. PETTINY
		43. POREBATA
		44. SARANOUSSAYA
		45. TELILO
		46. TELLIVOL
	FARANAN	47. BENGON
		48. NIALIA
		49. LAYA SOLIRA
		50. LAYA SAROU
		51. BAMBALLIA
		52. KALLA
		53. SENSEROU
		54. SOULEYTHARIA

*Handwritten signature and initials*



## APPENDICE 4

### COMPOSANTES DU PROJET

#### 1. Locaux

- (1) Salles de classe (50 écoles, 153 classes)
- (2) Bureau du directeur et magasin
- (3) Latrines

#### 2. Equipements Scolaires

- (1) Tables et bancs pour élèves
- (2) Tables et chaises pour enseignants
- (3) Tableaux noirs triptyque et tableaux sur chevalet
- (4) Rangements (pour salles sans rangements incorporés)
- (5) Tableaux d'affichage en bois

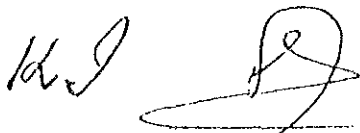
#### 3. Matériel Pédagogique

- (1) Mallette pédagogique
- (2) Manuels scolaires pour enseignants et élèves.

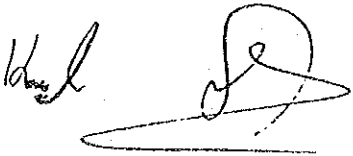
## APPENDICE 5

Il est demandé au Gouvernement de la République de Guinée de prendre les mesures énumérées ci-dessous pour permettre la réalisation du Projet :

1. Obtention d'un domaine nécessaire à la construction des locaux, et défrichage, remblayage et nivellement avant le début des travaux, si nécessaires.
2. Exécution des travaux extérieurs tels qu'aménagement de jardin, de clôture, etc ...
3. Fourniture des données et informations nécessaires au Projet.
4. Aménagement des voies d'accès aux sites du Projet, si nécessaire.
5. Recrutement et formation d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés devant être affectés aux écoles du Projet avec l'assistance de l'UNESCO.
6. Prise en charge de toutes prestations non prévues aux accords du Projet.
7. Mesures nécessaires pour exonérer les matériaux et matériels importés en Guinée selon l'aide financière non remboursable, de tous les impôts, droits et taxes et veiller à la rapidité des formalités douanières et de manutention des biens importés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable.
8. Exonérer les effets personnels et les services fournis dans le cadre du Projet par les ressortissants japonais de tous les impôts, droits et taxes applicables en Guinée.



9. Accorder aux ressortissants japonais l'aide nécessaire, conformément à l'Echange de Notes.  
Fournir les permis, autorisations, etc.. nécessaires à l'exécution du Projet.
  
10. Régler les commissions suivantes à une banque japonaise autorisée pour les opérations de change afin de bénéficier des divers services prévus par l'arrangement bancaire.  
Commissions pour autorisation de paiement  
Commissions pour paiements.
  
11. Prévoir les crédits et les effectifs nécessaires pour un fonctionnement et un entretien appropriés et efficaces des locaux et des matériels fournis dans le cadre de l'aide financière non-remboursable.



## 2) Mission de Présentation du Projet de rapport final et étude

### Procès-Verbal de Discussions

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Guinée, le Gouvernement japonais a donné son accord pour la réalisation des études du plan de base du "Projet de construction et d'équipement d'écoles primaires rurales en Guinée" (ci-après désigné par l'expression "le Projet").

La réalisation de ces études a été confiée à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) qui a envoyé à cet effet en République de Guinée une mission d'études conduite par Monsieur Kiyoshi ISAKA, Directeur de la Deuxième Division de Gestion des Projets, Département de Gestion des Projets d'aide financière non-remboursable. Cette mission a séjourné en Guinée du 27 mai au 29 juin 1990.

Au terme de cette mission, la "JICA" a élaboré un projet de rapport final conformément aux résultats des études effectuées.

Une autre mission conduite par Monsieur Kei YOSHIZAWA de la Deuxième Division de Gestion des Projets, Département de Gestion des Projets d'aide financière non-remboursable, a eu à séjourner à Conakry du 16 au 22 octobre 1990 pour présenter le rapport et participer aux différentes séances de concertation organisées à cette occasion par la partie guinéenne.

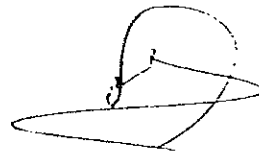
L'UNESCO, par l'envoi de Monsieur Jan de BOSCH KEMPER, expert du BREDA, a collaboré à la mission "JICA" en tant que conseiller.

Les deux parties ont eu plusieurs séances de discussions sur le projet du rapport définitif et ont convenu de transmettre à leurs gouvernements respectifs les principaux points d'accord en annexe afin qu'ils soient examinés en vue de la réalisation du Projet.

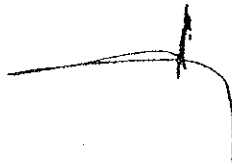
Conakry, le 22 octobre 1990



Monsieur Kei YOSHIZAWA  
Chef de la Mission JICA



Monsieur Abou SOUMAH  
Directeur de la Coopération  
technique et des Projets  
SEEPU/M.E.N.



Monsieur Abdel Kader GASSAMA  
Directeur de la Coopération Bilatérale  
Ministère du Plan et de la Coopération Internationale

ANNEXE

1. Après discussions et amendements la partie guinéenne a donné son accord sur le plan de base proposé dans le projet de rapport final.
2. Le Projet sera réalisé conformément au système d'aide financière non-remboursable du Japon. La mission a précisé les modalités détaillées de l'exécution de ce projet qui ont été approuvées par la partie guinéenne.

Les obligations de la Guinée énumérées à l'appendice 5 du procès-verbal de réunion du 23 juin 1990 pour la réalisation du Projet ont été confirmées.

3. Les deux parties sont tombées d'accord pour que la réalisation de ce programme de construction s'insère harmonieusement dans la politique générale récemment adoptée par la Guinée en matière de construction scolaire, politique qui consiste notamment à impliquer intimement les collectivités décentralisées dans l'exécution des travaux de construction scolaire.
4. Le Gouvernement guinéen a confirmé qu'il prendra les mesures nécessaires pour les points mentionnés ci-après :
  - (a) En ce qui concerne l'exécution des obligations guinéennes dans le cadre du présent Projet, mettre en oeuvre une structure qui permette une participation communautaire active des localités concernées dans la réalisation des tâches suivantes :
    - 1) Aménagement du terrain
    - 2) Démolition des bâtiments existants
    - 3) Aménagement du terrain de sport
    - 4) Pose de portes d'entrée et de clôtures
    - 5) Tout mobilier complémentaire non prévu dans le cadre du Projet.



(b) Prévoir les effectifs et les fonds nécessaires pour le fonctionnement des écoles qui seront construites par le Projet.

5. La version en langue française du rapport final sera remise aux autorités guinéennes en dix exemplaires avant la fin de février 1991.

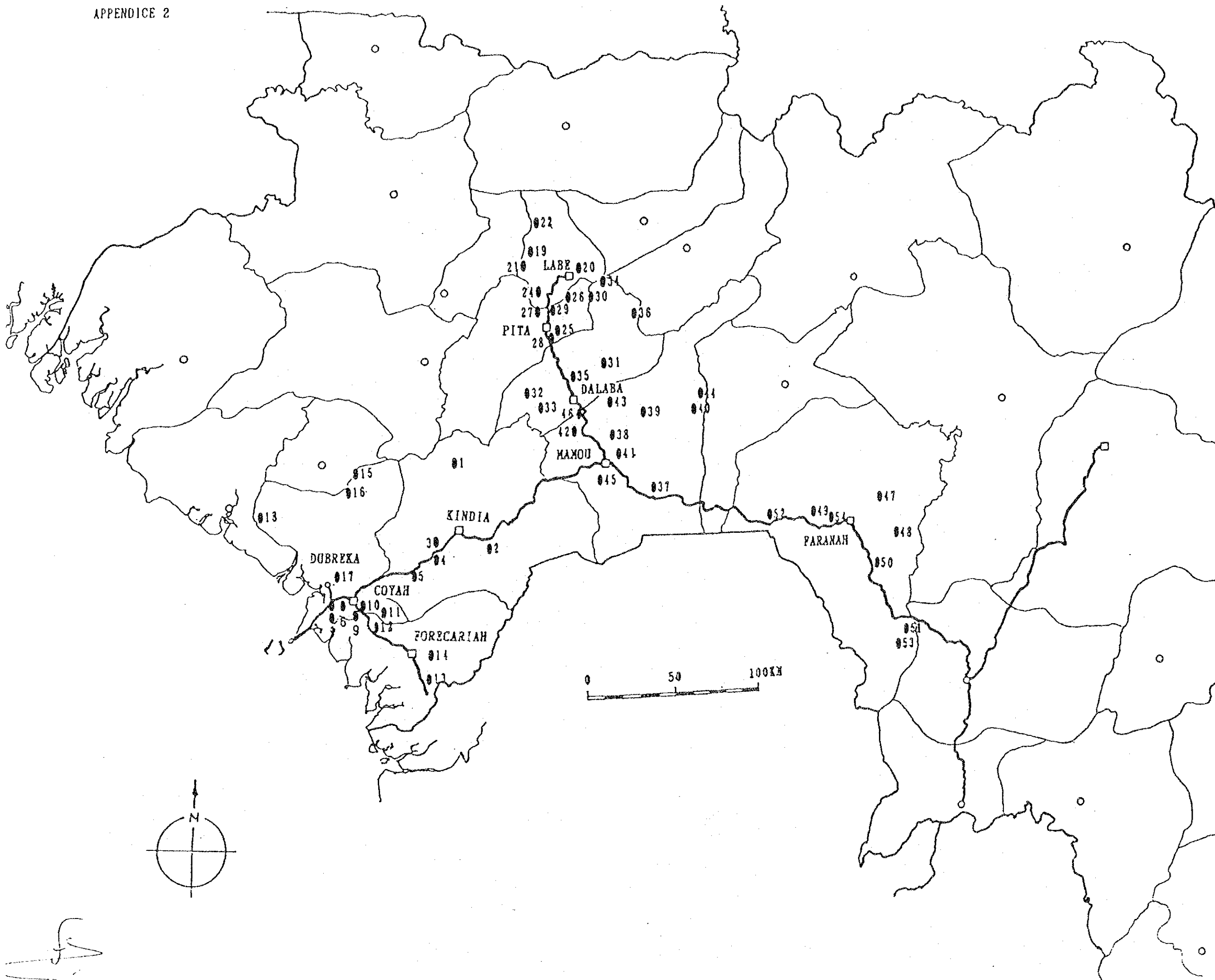
## APPENDICE 1

Il est demandé au Gouvernement de la République de Guinée de prendre les mesures énumérées ci-dessous pour permettre la réalisation du Projet :

1. Obtention d'un domaine nécessaire à la construction des locaux, et défrichage, remblayage et nivellement avant le début des travaux, si nécessaire.
2. Exécution des travaux extérieurs tels qu'aménagement de jardin, de clôture, etc.
3. Fourniture de données et informations nécessaires au Projet.
4. Aménagement des voies d'accès aux sites du Projet, si nécessaire.
5. Recrutement et formation d'un nombre suffisant d'enseignants qualifiés devant être affectés aux écoles du Projet avec l'assistance de l'UNESCO.
6. Prise en charge de toutes prestations non prévues aux accords du Projet.
7. Mesures nécessaires pour exonérer les matériaux et matériels importés en Guinée selon l'aide financière non-remboursable, de tous les impôts, droits et taxes et veiller à la rapidité des formalités douanières et de manutention des biens importés dans le cadre de l'aide financière non-remboursable.



8. Exonérer les effets personnels et les services fournis dans le cadre du Projet par les ressortissants japonais de tous les impôts, droits et taxes applicables en Guinée.
9. Accorder aux ressortissants japonais l'aide nécessaire, conformément à l'Echange de Notes.  
Fournir les permis, autorisations, etc. nécessaires à l'exécution du Projet.
10. Régler les commissions suivantes à une banque japonaise autorisée pour les opérations de change afin de bénéficier des divers services prévus par l'arrangement bancaire.  
Commissions pour autorisation de paiement  
Commissions pour paiements.
11. Prévoir les crédits et les effectifs nécessaires pour un fonctionnement et un entretien appropriés et efficaces des locaux et des matériels fournis dans le cadre de l'aide financière non-remboursable.
12. Prévoir le mobilier complémentaire et les fournitures nécessaires aux activités courantes.



- KINDIA
  - (1) 2 Bokaria
  - (2) 3 Damakania
  - (3) 4 Kinyaya
  - (4) 5 Gbikily
- COYAH
  - (5) 6 Baabaya
  - (6) 7 Sanoyah
  - (7) 8 Kountia
  - (8) 9 Wonkifong
  - (9) 10 Toguiron
  - (10) 11 Kiriyah
- FORECARIAH
  - (11) 12 Maferinya Centre
  - (12) 13 Pamelap
  - (13) 14 Bokaria
- DUBREKA
  - (14) 15 Tondon Centre
  - (15) 16 Bady Centre
  - (16) 17 Negueah
  - (17) 18 Konfonya
- LABE
  - (18) 19 Toule
  - (19) 20 Kata
  - (20) 21 Douka-Nyogueyabhe
  - (21) 22 Kouramangui
  - (22) 23 Saala
  - (23) 24 Hafia
- PITA
  - (24) 25 Sewa
  - (25) 26 Bille
  - (26) 27 Kottyou
  - (27) 28 Bendougou
  - (28) 29 Lalia
- DALABA
  - (29) 31 Fougoumba
  - (30) 32 Lele
  - (31) 33 Hore Dioly
  - (32) 35 Dalaba Misside
- MANOU
  - (33) 37 Bertera
  - (34) 38 Dindera
  - (35) 39 Dara
  - (36) 40 Herico
  - (37) 41 Manngol
  - (38) 42 Pettiny
  - (39) 43 Poredaka
  - (40) 44 Saramoussaya
  - (41) 45 Teliko
  - (42) 46 Kelliwol
- PARANAH
  - (43) 47 Bendougou
  - (44) 48 Nialia
  - (45) 49 Laya Soliaa
  - (46) 50 Laya Sando
  - (47) 51 Zambalia
  - (48) 52 Talia
  - (49) 53 Sembeldo
  - (50) 54 Souleywmania

*Handwritten signature or initials*



Document annexe 2: Calendrier de l'étude

1) Etude du Plan de base

27 mai (D)	Consultant	Negoro, Takase, kiriyama	Départ de Tokyo, Arrivée à Paris
28 mai (L)	Consultant	Visite à JICA-France Visite de courtoisie à l' UNESCO Mishima, Nakayama	Réunion sur le contenu de l'étude, Réunion avec l'UNESCO Départ de Tokyo, Arrivée à Paris
29 mai (M)	Consultant	Départ de Paris, Arrivée à Conakry	
30 mai (M)	Consultant	Visite de courtoisie à l'Ambassade du Japon Visite de courtoisie au Ministère du Plan et de la Coopération Internationale Visite de courtoisie au Ministère de l'Education Nationale	Réunion sur le contenu de l'étude  Remise du rapport de commencement. Expli- cations sur le questionnaire
31 mai (J)	Consultant	Etude sur les sites proposés Etude sur la situation en construction	Visite de Forecariah et du prototype de l'UNESCO
1 juin (V)	Consultant	Etude sur les sites proposés Etude sur la situation en construction	Visite de Dubreka
2 juin (S)	Consultant	Réunion avec le Ministère de l'Education Nationale	
3 juin (D)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Départ pour Labe et Faranah
4 juin (L)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Labe, Faranah
5 juin (M)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Labe, Faranah
6 juin (M)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Pita, Dalaba, Faranah
7 juin (J)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Retour à Conakry
8 juin (V)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Kindia
9 juin (S)	Consultant	Réunion avec le Ministère de l'Education Nationale. Etude sur la situation en construction	

10 juin (D)	Consultant		Réunion interne. Rangement des documents
11 juin (L)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Mamou
12 juin (M)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Mamou, Dalaba
13 juin (M)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Visite des prototypes de l'UNESCO, Retout à Conakry
14 juin (J)	Consultant	Etude sur les sites proposés	Coyah. Visite de l'école sur financement de la Banque Mondiale.
15 juin (V)	Consultant	Réunion avec le Ministère de l'Education Nationale. Etude sur la situation en construction	
16 juin (S)	Consultant	Réunion avec le Ministère de l'Education Nationale. Etude sur la situation en construction	
17 juin (D)	Service Public. Consultant	Départ de Tokyo, Arrivée à Paris	Réunion interne. Rangement des documents
18 juin (L)	Service Public. Consultant	Visite à JICA-France Visite de courtoisie à l'UNESCO Réunion avec le Ministère de l'Education Nationale. Etude sur la situation en construction	Réunion sur le contenu de l'étude. Remise des réponses au questionnaire
19 juin (M)	Service Public. Consultant	Départ de Paris. Arrivée à Conakry. Réunion avec le Ministère de l'Education Nationale	Réunion interne
20 juin (M)	Service Public  Consultant	Visite de courtoisie à l'Ambassade du Japon. Visite de courtoisie au Ministère du Plan et de la Coopération Internationale. Visite de courtoisie au Ministère de l'Education Nationale Idem, Etude sur la situation en construction	Réunion sur le contenu de l'étude



21 juin (J)	Service Public Consultant	Visite au Ministère de l'Education Nationale  Idem, Etude sur la situation en construction	Présentation et discussions sur le procès-verbal de réunion
22 juin (V)	Service Public Consultant	Visite au Ministère de l'Education Nationale Visite au Ministère du Plan et de la Coopération internationale Idem, Etude sur la situation en construction	Réunion sur le procès-verbal de réunion
23 juin (S)	Service Public Consultant	Visite au Ministère du Plan et de la Coopération internationale Idem, Etude sur la situation en construction	Signature du procès-verbal
24 juin (D)	Service Public. Consultant	Départ de Conakry.  Rangement des documents	
25 juin (L)	Service Public Consultant	Arrivée à Paris. Visite à JICA-France. Visite à l'UNESCO. Réunion avec Ministère de l'Education Nationale. Etude complémentaire	Rapport sur les résultats de l'étude
26 juin (M)	Service Public. Consultant	Départ de Paris  Réunion avec le Ministère de l'Education Nationale. Etude complémentaire. Départ de Conakry	
27 juin (M)	Service Public. Consultant	Arrivée à Tokyo  Arrivée à Paris	
28 juin (J)	Consultant	Départ de Paris	
29 juin (V)	Consultant	Arrivée à Tokyo	

2) Mission de Présentation du Projet de rapport final et étude

14 octobre (D)	Départ de Tokyo Arrivée à Paris	
15 octobre (L)	Visite à JICA-France Visite de courtoisie à l'UNESCO	Réunion sur le contenu de l'étude
16 octobre (M)	Départ de Paris Arrivée à Conakry	
17 octobre (M)	Visite de courtoisie à l'Ambassade du Japon. Visite de courtoisie au Ministère du Plan et de la Coopération internationale. Visite de courtoisie au Ministère de l'Education Nationale	Réunion sur le contenu de l'étude  Mise au point du planning de l'étude Présentation générale du Rapport
18 octobre (J)	Visite au Ministère de l'Education Nationale  Visite de Forecariah	Explications sur le questionnaire  Visite du prototype de l'UNESCO
19 octobre (V)	Visite au Ministère de l'Education National	Discussion sur le contenu du Rapport
20 octobre (S)	Idem	Idem Présentation et discussion sur le procès-verbal de réunion
21 octobre (D)	Rangement des documents	
22 octobre (L)	Visite au Ministère du Plan et de la Coopération Internationale. Visite à l'Ambassade du Japon. Départ de Conakry de K.Yoshizawa	Signature du procès- verbal  Rapport sur le contenu des discussions
23 octobre (M)	Visite au Ministère de l'Education Nationale	Réception des réponses au questionnaire
24 octobre (J)	Idem Départ de Conakry de J.Negoro et K.Kiriyama	Idem
25 octobre (V)	Arrivée à Paris	
26 octobre (S)	Départ de Paris	
27 octobre (D)	Arrivée à Tokyo	

## Document annexe 3: Liste des membres de la mission

### 1) Etude du Plan de base

#### 1. Agence Japonaise de Coopération Internationale

Chef de mission. Synthèse : Kiyoshi Isaka

Chef de la Deuxième Division de Management de Projet  
Département de Gestion des Projets de Coopération  
financière non-remboursable  
Agence Japonaise de Coopération Internationale

Membre de la mission. Plan de coopération : Kenji Koono

Division d'échanges éducatifs et culturels  
Bureau des affaires scientifiques et internationales  
Senior spécialiste pour la coopérations  
internationale et adjoint au Directeur

Idem, Plan des locaux scolaires : Junichi Negoro

Daiken Architects, Engineers & Consultants

Idem, Plan d'architecture : Yoshiyasu Takase

Daiken Architects, Engineers & Consultants

Idem, Plan d'exécution et des équipements : Keigo Mishima

Daiken Architects, Engineers & Consultants

Idem, Approvisionnement des matériaux et estimation : Junji Nakayama

Daiken Architects, Engineers & Consultants

Idem, Interprète : Kanaé Kiriyama

Daiken Architects, Engineers & Consultants

#### 2. UNESCO

Shikon Takei: Bureau pour la coordination sur le terrain

2) Mission de Présentation du Projet de rapport final et étude

1. Agence Japonaise de Coopération Internationale

Chef de mission. Synthèse : Kei Yoshizawa  
Deuxième Division de Management de Projet  
Département de Gestion des Projets de Coopération  
financière non-remboursable  
Agence Japonaise de Coopération Internationale

Membre de la mission. Plan des locaux scolaires : Junichi Negoro  
Daiken Architects, Engineers & Consultants

Idem, Interprète : Kanaé Kiriya  
Daiken Architects, Engineers & Consultants

2. UNESCO

J.M de Bosch Kemper : Bureau de Dakar

**Document annexe 4: Liste des personnes rencontrées**

1. Ambassade du Japon en République de Guinée  
Tsukasa Abe                      Ambassadeur Extraordinaire et  
  Plénipotentiaire  
Tetsuro Kawaguchi           Premier secrétaire
  
2. Ministère du Plan et de la Coopération Internationale guinéen  
Abd el Kader Gassama    Directeur de la division de la  
  coopération bilatérale  
Abou Sylla                      Chef de la section Asie et Moyen Orient,  
  division de la coopération bilatérale
  
3. Ministère de l'Education Nationale guinéen  
Abou Soumah                    Directeur de la division de la  
  coopération technique et des projets
  
4. UNESCO- Paris  
Akihiro Chiba                 Bureau pour la coordination sur le terrain  
Ali Hamadache                Enseignement primaire et alphabétisation  
A, Groodisin Diaz            Architecte
  
5. UNESCO -Dakar  
J.M de Bosch Kemper : Architecte

**Document annexe 5: Ministère chargé du présent Projet**

- (1) Présidence de la République
- (2) Ministère à la Présidence de la République, chargé de la Défense Nationale
- (3) Ministère à la Présidence de la République, chargé de l'Information, de la Culture et du Tourisme
- (4) Ministère à la Présidence de la République, chargé du Contrôle Economique et Financier
- (5) Ministère des Affaires Etrangères
- (6) Ministère du Plan et de la Coopération Internationale
- (7) Ministère de l'Economie et des Financiers
- (8) Ministère de la Réforme Administrative et de la Fonction Publique
- (9) Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
- (10) Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales
- (11) Ministère des Ressources Naturelles et de l'Environnement
- (12) Ministère des Postes et Télécommunications
- (13) Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
- (14) Ministère de la Santé Publique et de la Population
- (15) Ministère des Transports et des Travaux Publics
- (16) Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat
- (17) Ministère de l'Education Nationale
- (18) Ministère de la Justice, Garde des Sceaux
- (19) Ministère des Affaires Sociales et de l'Emploi
- (20) Ministère de la Jeunesse et des Sports
- (21) Ministère Résident pour la Guinée-Maritime
- (22) Ministère Résident pour la Moyenne-Guinée
- (23) Ministère Résident pour la Haute-Guinée
- (24) Ministère Résident pour la Guinée-Forestière

Ministère chargé du présent Projet

## Document annexe 6: Données fondamentales socio-économiques

- (1) Superficie du territoire : 246 900km<sup>2</sup>
- (2) Population : 6,1 millions d'habitants
- (3) Rapport de la population urbaine (capitale et centres régionaux): 27 %
- (4) Taux d'accroissement démographique moyen : 2,8 %
- (5) Espérance moyenne de vie : 43 ans
- (6) Taux de mortalité infantile (pour 1000 nouveaux nés) : 148
- (7) Taux de natalité (pour 1000 personnes, 1985) : 45
- (8) Taux de mortalité (pour 1000 personnes, 1985) : 20
- (9) Pyramide des âges
  - 0 à 10 ans 31 %
  - 11 à 30 ans 35 %
  - 31 à 65 ans 29 %
  - Plus de 65 ans 5 %
- (10) Alphabétisation des adultes : inférieur à 30 %
- (11) Population active : 2,9 millions de personnes
  - Secteur primaire : 88 % (agriculture 72%)
  - Secteur secondaire: 3 %
  - Secteur tertiaire : 9 %
- (12) Taux de scolarisation: 39 %
- (13) Produit Intérieur Brut (par personne): 380 US\$

**Document annexe 7: Population scolarisée et nombre d'établissements  
par niveau d'enseignement (1987/1988)**

Niveau d'enseignement	Population scolarisable	Population scolarisée	Taux de scolarisation(%)	Nombre d'écoles	Nombre de salles de classe
Elémentaire	1 018 988	288 914 (77%)	28,35	2 315	6 970
Secondaire général	953 258	74 633 (20%)	7,82	217	1 705
Technique et professionnel	-	5 525 (1,4%)	-	42	306
Supérieur	-	5 923 (1,6%)	-	7	-
Total	-	374 995 (100%)	-	2 581	-

Source : Analyse des statistiques scolaires et universitaires  
1987/1988, Ministère de l'Education Nationale



Document annexe 8: Enseignement primaire, Effectifs des élèves  
par académie, par zone (1988/1989)

Académies	Zone	Population scolarisable	Effectifs des élèves	Taux de scolari- sation(%)	Nombre de salles de classe	Effectifs des élèves par salle
Conakry	Urbaine	119 369	69 392	58,13	887	78
	Rurale	8 067	4 794	59,43	75	64
	Ensemble	127 436	74 186	58,21	962	77
Kindia	Urbaine	44 081	32 105	72,83	523	61
	Rurale	179 002	24 949	13,94	842	30
	Ensemble	223 083	57 054	25,58	1 365	42
Labe	Urbaine	38 849	15 589	40,13	327	48
	Rurale	249 353	37 223	14,93	1 254	30
	Ensemble	288 202	52 812	18,32	1 581	33
Kankan	Urbaine	38 715	18 464	47,69	357	52
	Rurale	172 845	23 396	13,54	772	30
	Ensemble	211 560	41 860	19,79	1 129	37
Nzerekore	Urbaine	23 624	17 517	74,15	255	69
	Rurale	182 342	52 372	28,72	2 057	25
	Ensemble	205 966	69 889	33,93	2 312	30
Ensemble	Urbaine	276 736	153 067	55,31	2 349	65
	Rurale	779 511	142 734	18,31	5 000	29
	Ensemble	1 056 247	295 801	28,00	7 349	40

Source : Annuaire statistique 1988/1989, Direction de la statistique  
et de la planification, Ministère de l'Education Nationale

Document annexe 9: Enseignement primaire, Effectifs des élèves par âge,  
par année d'études, par sexe (1988/1989)

Niveau Age	1		2		3		4		5		6		Total	
	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles
Moins de 7 ans	8 528	3 334	662	242	1	1	—	—	—	—	—	—	9 191	3 577
7 ans	27 866	9 384	6 253	2 385	86	46	—	—	—	—	—	—	34 205	11 815
8 ans	19 705	6 530	19 705	6 382	2 543	922	184	73	13	10	—	—	42 150	13 977
9 ans	11 170	3 579	16 339	5 664	12 408	3 880	2 260	710	307	113	6	1	44 490	13 947
10 ans	4 846	1 444	11 085	3 644	13 787	4 425	8 159	2 506	1 228	493	121	53	39 226	12 505
11 ans	1 878	646	5 246	1 736	9 908	3 176	11 255	3 656	4 524	1 412	766	331	33 577	10 957
12 ans	701	150	2 348	717	6 140	1 893	9 344	3 097	10 548	2 866	2 371	818	31 452	9 541
13 ans	105	20	1 057	227	3 059	914	5 732	1 382	7 637	2 134	5 376	1 649	22 966	6 326
14 ans	12	3	295	51	1 380	395	2 853	658	8 768	1 803	6 233	1 504	19 541	4 414
15 ans	1	1	107	8	569	109	1 436	304	4 837	757	4 471	1 060	11 421	2 239
16 ans	1	—	35	3	236	28	624	91	1 924	375	2 258	588	5 078	1 085
17 ans	—	—	9	2	38	5	221	18	613	69	886	205	1 767	299
18 ans	—	—	—	—	2	1	63	3	187	10	317	49	569	63
19 ans et plus	—	—	—	—	—	—	25	1	52	2	91	13	168	16
Total	74 813	25 151	65 141	21 061	50 157	15 795	42 156	12 499	40 638	9 984	22 896	6 271	295 801	90 761
Rapport (%)	100	33,62	100	32,33	100	31,49	100	29,65	100	24,57	100	27,39	100	30,68

Source: Annuaire statistique 1988-1989, Direction de la statistique et de la planification, Ministère de l'Éducation Nationale

Document annexe 10: Enseignement primaire, Nombre de redoublants

Année	Effectifs des élèves 1987-1988	Nombre de redoublants 1988-1989	Taux de redoublant (%)
1	79 359	18 132	22,8
2	53 415	9 687	18,1
3	51 533	11 215	21,8
4	50 467	8 748	17,3
5	27 213	5 709	21,0
6	25 490	5 679	22,3
Total	287 477	59 170	20,6

Source : Annuaire statistique 1988-1989, Direction de la statistique et de la planification, Ministère de l'Education Nationale

Document annexe 11: Taux de réussite aux examens de fin du cycle du primaire

Académie \ Année	1986-1987	1987-1988
Conakry	30,88 %	47,43 %
Kindia	26,74	49,10
Labe	23,35	40,68
Kankan	28,85	47,23
Nzerekore	23,62	44,79
Total	27,36 %	46,76 %

Source : Analyse des statistiques scolaires et universitaires 1987/88, Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 12: Enseignement primaire, Infrastructures Scolaires  
(1988/1989)**

Académie	Nature	Nombre de locaux					Autres Infrastructures	
		Structure					Nature	Quantité
		Dur	Semi-dur	Banco	Hangar	Total		
Conakry	Salle de cl.	919	42	--	1	962	Blocs toilettes	162
	Bureaux	87	2	--	--	89	Latrines	74
	Ateliers	--	--	--	--	--	Eau courante	94
	Magasins	5	--	--	--	5	Puits	1
	Infirmérie	--	--	--	--	--	Terrain de sp.	11
	Logements	--	--	--	--	--	Jardin Scol.	--
Kindia	Salle de cl.	940	247	178	--	1 365	Blocs toilettes	14
	Bureaux	64	8	6	--	78	Latrines	73
	Ateliers	--	--	--	--	--	Eau courante	72
	Magasins	19	4	--	--	23	Puits	17
	Infirmérie	--	--	--	--	--	Terrain de sp.	45
	Logements	20	7	1	--	28	Jardin Scol.	7
Labe	Salle de cl.	1 320	149	99	13	1 581	Blocs toilettes	5
	Bureaux	70	3	--	--	73	Latrines	25
	Ateliers	--	--	--	--	--	Eau courante	--
	Magasins	33	--	--	--	33	Puits	5
	Infirmérie	1	--	--	--	1	Terrain de sp.	1
	Logements	11	--	--	--	11	Jardin Scol.	1
Kankan	Salle de cl.	528	259	342	--	1 129	Blocs toilettes	5
	Bureaux	59	23	22	--	104	Latrines	16
	Ateliers	--	--	--	--	--	Eau courante	8
	Magasins	13	8	--	--	21	Puits	19
	Infirmérie	2	1	--	--	3	Terrain de sp.	99
	Logements	--	--	--	--	--	Jardin Scol.	1
Nzerekore	Salle de cl.	910	610	792	--	2 312	Blocs toilettes	--
	Bureaux	53	34	31	--	118	Latrines	36
	Ateliers	--	--	--	--	--	Eau courante	5
	Magasins	18	13	22	--	53	Puits	1
	Infirmérie	1	--	--	--	1	Terrain de sp.	28
	Logements	23	12	219	--	254	Jardin Scol.	1
Total	Salle de cl.	4 617	1 307	1 411	14	7 349	Blocs toilettes	186
	Bureaux	333	70	59	--	462	Latrines	224
	Ateliers	--	--	--	--	--	Eau courante	179
	Magasins	88	25	22	--	135	Puits	43
	Infirmérie	4	1	--	--	5	Terrain de sp.	184
	Logements	54	19	220	--	293	Jardin Scol.	10

Dur: En béton armé      Semi-dur: En briques avec la finition du joint pointu

Banco: En briques      Hangar: Seulement la toile et des piliers

Source : Annuaire statistique 1988-1989.

Direction de la statistique et de la planification de  
Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 13: Enseignement primaire, Personnel enseignant par grade et par académie (1988-1989)**

Grade		I.O. Insti- tuteur Ordi- naire	I.O.S. Insti- tuteur Supplé- ance	I.A. Insti- tuteur Auxili- aire	I.A.S. Insti- tuteur Auxiliaire Suppléance	Moni- teur	Total
Conakry		591	148	313	58	2	1 112
Kindia		785	182	453	92	12	1 524
Labe		853	157	453	110	18	1 591
Kankan		598	203	291	115	5	1 212
Nzerekore		920	186	897	167	44	2 214
Total	Nombre	3 747	876	2 407	542	81	7 653
	Rapport (%)	48,96	11,45	31,45	7,08	1,06	100

Source : Annuaire statistique 1988-1989,  
Direction de la statistique et de la planification,  
Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 14: Nombre d'effectifs et nombre de diplômés des Ecoles Normales d'Instituteurs**

Année	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88
Nombre d'effectifs	2 661	1 222	912	841	1 027
Nombre de diplômés	469	102	86	245	196

Source : Analyse des statistiques scolaires et universitaires  
1987-1988, Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 15: Enseignement primaire, Personnel administratif  
par fonction, hiérarchie et académie (1988-1989)**

Académies	Hiérarchie	Directeur	Archiviste	S.Dactylo	Autres	Total
Conakry	A	4	—	—	2	6
	B	79	42	10	13	144
	C	2	29	5	3	39
	Contrat	—	1	—	18	19
	Total	85	72	15	36	208
Kindia	A	1	2	—	—	3
	B	89	22	5	30	145
	C	4	14	3	8	30
	Contrat	—	3	—	1	4
	Total	94	41	8	39	182
Labe	A	11	2	—	2	15
	B	53	9	—	18	80
	C	2	6	3	5	16
	Contrat	—	1	—	4	5
	Total	66	18	3	29	116
Kankan	A	—	—	—	—	—
	B	117	12	7	13	149
	C	3	10	1	7	21
	Contrat	—	3	—	1	4
	Total	120	25	8	21	174
Nzerekore	A	—	—	—	—	—
	B	138	5	4	16	163
	C	2	7	8	16	33
	Contrat	—	1	1	1	3
	Total	140	13	13	33	199
Total	A	16	4	—	4	24
	B	476	90	26	90	681
	C	13	66	20	39	139
	Contrat	—	9	1	25	35
	Total	505	169	47	158	879

A Diplômé universitaire  
 B Diplômé d'école nationale de formation professionnelle (3 ans)  
 C Diplômé d'école secondaire de formation professionnelle (3 ans)  
 Contrat Contractuel d'un an

Source : Annuaire statistique 1988-1989, Direction de la statistique et de la planification, Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 16: Budget du Ministère de l'Education Nationale  
(1988/1990) (1988/1990)**

Exercice	1988	1989	1990
Budget du Ministère de l'Education Nationale (1 000 FG)	13 083 994	15 288 352	22 517 914
Budget de l'Etat (1 000 FG)	173 354 000	213 033 000	263 700 000
Budget du Ministère de l'Education Nationale Budget de l'Etat (%)	7,5	7,2	8,5

Source : Ministère de l'Economie et des Finances et Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 17: Décomposition du budget du Ministère de l'Education Nationale (1990)**

Nomenclature		Montant des crédits (1 000 F G)	Rapport (%)
S.E.E.P.U	Rémunérations	13 906 024	61,8
	Frais de déplacement	182 750	0,8
	Matériel, mobilier	190 970	0,8
	Produits consommables	1 438 994	6,4
	Entretien véhicules, Carburant	149 443	0,7
	Entretien d'immobilier	75 000	0,3
	Hébergement	39 100	0,2
	Réception et cérémonies	20 950	0,1
	Total	16 003 231	71,1
Universités et recherche scientifique		6 514 683	28,9
Total		22 517 914	100

Source : Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 18: Ventilation des dépenses du budget de fonctionnement éducatif (1988)**

	Prévisions	Réalisations
Administration centrale	2,8 %	2,9 %
Administration régionale	4,2 %	4,6 %
Primaire	30,4 %	34,1 %
Secondaire générale	22,9 %	25,8 %
Technique et Professionnelle	4,9 %	5,0 %
Normale supérieure	2,7 %	2,6 %
Supérieure	29,3 %	22,1 %
Recherche	2,8 %	2,9 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Déclaration de la politique éducative, Direction de la statistique et de la planification, Ministère de l'Education Nationale

**Document annexe 19: Coût unitaire selon le niveau éducatif (1988)**

Niveau	Prévisions (F G)	Réalisations (F G)
Primaire	13 282	13 177
Secondaire	40 364	40 085
Technique	148 155	133 565
Normale supérieure	342 000	290 225
Supérieure	634 091	419 314

Source : Déclaration de la politique éducative, Direction de la statistique et de la planification, Ministère de l'Education Nationale



**Document annexe 20 : Population scolarisable prévue en enseignement  
primaire de 1988 à 2000**

Année	HO		HI	
	Effectifs des élèves	Taux de scolarisation	Effectifs des élèves	Taux de scolarisation
1988 - 89	302,809	28	302 809	28
1989 - 90	313 545	29	320 418	29
1990 - 91	322 177	29	341 907	31
1991 - 92	330 309	29	368 530	33
1992 - 93	338 454	29	400 541	35
1993 - 94	345 606	30	435 934	37
1994 - 95	352 079	30	474 724	40
1995 - 96	358 026	30	515 852	43
1996 - 97	364 061	29	558 908	45
1997 - 98	370 018	29	602 417	48
1998 - 99	376 206	29	646 492	51
1999 - 2000	382 624	29	691 028	53

HO : Valeur sur hypothèse que le système scolaire actuel se poursuit jusqu'en l'an 2000 (taux de nouvelles entrées 30%, taux de redoublants 25%)

HI : Valeur, si le taux de nouvelles entrées et le taux de redoublants sont respectivement améliorés à 70% et à 5%

Source : "Possibilités budgétaires et besoins financiers du secteur de l'éducation en République de Guinée"

Ministère de l'Education Nationale 1988

Document annexe 21: Programme d'éducation de l'enseignement primaire  
(en cours)

Matière	Heures hebdomadaires		
	1ère et 2ème années	3ème et 4ème années	5ème et 6ème années
Langue orale (français)	7,00	2,30	2,30
Lecture	7,00	5,00	2,30
Ecriture	2,30	2,30	1,30
Vocabulaire	—	1,00	1,30
Grammaire et conjugaison	—	2,00	2,15
Orthographe	—	1,00	1,00
Composition	—	1,00	2,00
Récitation	1,00	1,00	1,00
Chant	0,30	0,30	0,30
Arithmétiques	5,00	5,00	5,00
Education morale	0,45	0,30	0,30
Education civique	0,30	0,30	0,30
Sciences	1,00	1,00	1,00
Dessin	0,30	0,30	0,30
Travail de groupe	1,30	1,45	2,00
Histoire	—	1,00	1,30
Géographie	—	1,00	1,30
Education physique	1,30	1,00	1,30
Récréation	1,15	1,15	1,15
Total	30,00	30,00	30,00

Source : Institut Pédagogique National 1987

Document annexe 22: Nombre d'enseignants nécessaires à la réalisation du Projet

No	Préfecture	District	Site	Nombre de classes	Nombre d'enseignants nécessaires			Nombre actuel de maîtres	Nombre de maîtres à recruter
					Directeur	Maître	Total		
2	Kindia	Bokaria	Bokaria	4	1	3	4	1	3
3		Damakania	Damakania	7	1	7	8	4	4
4		Kinyaya	Kinyaya	3	1	2	3	0	3
5		Gbilily	Gbilily	6	1	6	7	4	3
			Sous-total	20	4	18	22	9	13
6	Coyah	Bambaya	Bambaya	7	1	7	8	4	4
7		Sanoyah	Sanoyah	9	1	9	10	6	4
8			Kountia	6	1	6	7	3	4
9		Wonkifong	Wonkifong	9	1	9	10	8	2
10		Toguiron	Toguiron	6	1	6	7	3	4
11		Kiriyah	Kiriyah	6	1	6	7	3	4
		Sous-total	43	6	43	49	27	22	
12	Forecariah	Maferinaya	Maferinya Centre	6	1	6	7	6	1
13		Pamelap	Pamelap	6	1	6	7	3	4
14		Bokaria	Bokaria	4	1	3	4	1	3
			Sous-total	16	3	15	18	10	8
15	Dubreka	Tondon	Tondon Centre	6	1	6	7	4	3
16		Bady	Bady Centre	6	1	6	7	5	2
17		Negueah	Negueah	9	1	9	10	6	4
18		Konfonya	Konfonya	6	1	6	7	3	4
			Sous-total	27	4	27	31	18	13
19	Labe	Toule	Toule	3	1	2	3	0	3
20		Noussy	Kata	3	1	2	3	0	3
21		Douka	Douka-Nyogueyabhe	3	1	2	3	0	3
22		Kouramangui	Kouramangui	6	1	6	7	3	4
23		Saala	Saala	3	1	2	3	3	0
24		Hafia	Hafia	3	1	2	3	0	3
			Sous-total	21	6	16	22	6	16
25	Pita	Sewa	Sewa	3	1	2	3	0	3
26		Bille	Bille	3	1	2	3	0	3
27		Timbi Tounny	Kotyou	3	1	2	3	0	3
28		Bendougou	Bendougou	4	1	3	4	2	2
29		Lalia	Lalia	4	1	3	4	1	3
		Sous-total	17	5	12	17	3	14	

No	Préfecture	District	Site	Nombre de classes	Nombre d'enseignants nécessaires			Nombre actuel de maîtres	Nombre de maîtres à recruter
					Directeur	Maître	Total		
31	Dalaba	Fougoumba	Fougoumba	5	1	4	5	2	3
32		Tyorby	Lele	4	1	3	4	1	3
33		Hore Dioly	Hore Dioly	3	1	2	3	0	3
35		Dalaba Misside	Dalaba Misside	4	1	3	4	1	3
			Sous-total	16	4	12	16	4	12
37	Mamou	Soya	Berteya	3	1	2	3	0	3
38		Bassambaya	Dindeya	3	1	2	3	0	3
39		Timbo	Dara	3	1	2	3	0	3
40		Harounaya	Herico	3	1	2	3	0	3
41		Koumi	Manngol	3	1	2	3	0	3
42		Tolo	Pettiny	3	1	2	3	0	3
43		Poredaka	Poredaka	9	1	9	10	6	4
44		Saramoussaya	Saramoussaya	9	1	9	10	6	4
45		Teliko	Teliko	5	1	4	5	2	3
46		Dounky	Kelliwol	4	1	3	4	1	3
		Sous-total	45	10	37	47	15	32	
47	Faranh	Bendou	Bendou	3	1	2	3	0	3
48		Nialia	Nialia	3	1	2	3	0	3
49		Laya Solima	Laya Solima	5	1	4	5	2	3
50		Laya Sando	Laya Sando	3	1	2	3	3	0
51		Nianfourand	Bambalia	5	1	4	5	2	3
52		Kalia	Kalia	3	1	2	3	2	1
53		Nianfourand	Sembeldo	3	1	2	3	1	2
54		Souleymania	Souleymania	3	1	2	3	0	3
		Sous-total	28	8	20	28	10	18	
		Total	233	50	200	250	102	148	

Document annexe 23: Frais de fonctionnement annuels nécessaires à l'achèvement du Projet

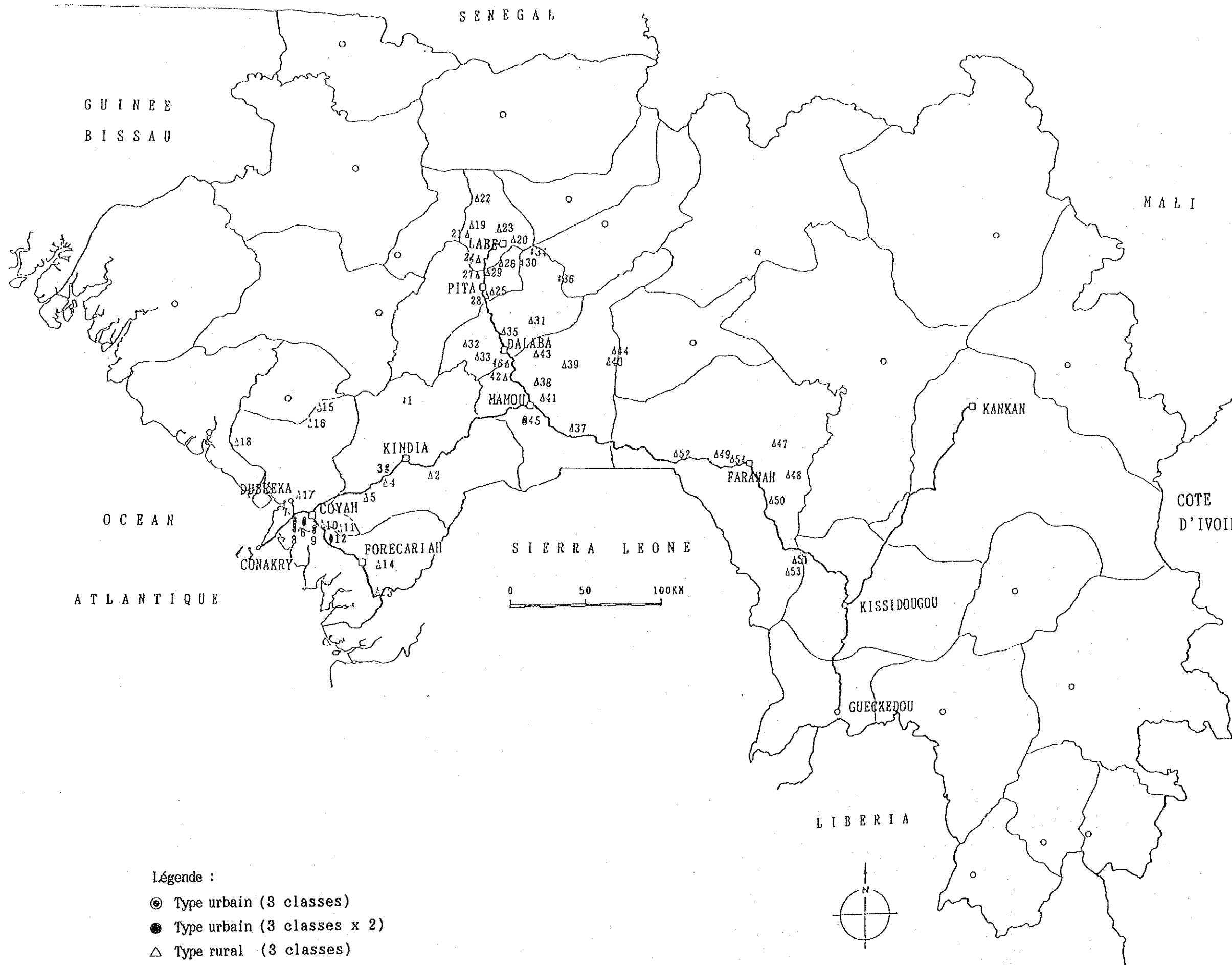
Unité : 1000 FG

No	Site	Salaires (mois)(personne)	Achat des fournitures	Entretien des locaux	Total
2	Bokaria	60 x 12 x 4 = 2 880	322	981	4 183
3	Damakania	60 x 12 x 8 = 5 760	564	1 717	8 041
4	Kinyaya	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
5	Gbikily	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
6	Bambaya	60 x 12 x 8 = 5 760	564	1 717	8 041
7	Sanoyah	60 x 12 x 10 = 7 200	726	2 208	10 134
8	Kountia	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
9	Wonkigong	60 x 12 x 10 = 7 200	726	2 208	10 134
10	Toguiron	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
11	Kiriyah	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
12	Maferinya Centre	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
13	Pamelap	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
14	Bokaria	60 x 12 x 4 = 2 880	322	981	4 183
15	Tondon Centre	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
16	Bady Centre	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
17	Negueah	60 x 12 x 10 = 7 200	726	2 208	10 134
18	Konfonya	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
19	Toule	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
20	Kata	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
21	Douka-Nyogueyabhe	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
22	Kouramangui	60 x 12 x 7 = 5 040	484	1 472	6 996
23	Saala	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
24	Hafia	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
25	Sewa	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
26	Bille	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
27	Kottyou	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138

No	Site	Salaires	Achat des fournitures	Entretien des locaux	Total
28	Bendougou	60 x 12 x 4 = 2 880	322	981	4 183
29	Lalia	60 x 12 x 4 = 2 880	322	981	4 183
31	Fougoumba	60 x 12 x 5 = 3 600	403	1 226	5 229
32	Lele	60 x 12 x 4 = 2 880	322	981	4 183
33	Hore Dioly	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
35	Dalaba Misside	60 x 12 x 4 = 2 880	322	981	4 183
37	Berteya	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
38	Dindeya	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
39	Dara	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
40	Herico	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
41	Manngol	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
42	Pettiny	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
43	Poredaka	60 x 12 x 10 = 7 200	726	2 208	10 134
44	Saramoussaya	60 x 12 x 10 = 7 200	726	2 208	10 134
45	Teliko	60 x 12 x 5 = 3 600	403	1 226	5 229
46	Kelliwol	60 x 12 x 4 = 2 880	322	981	4 183
47	Bendou	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
48	Nialia	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
49	Laya Solima	60 x 12 x 5 = 3 600	403	1 226	5 229
50	Laya Sando	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
51	Bambalia	60 x 12 x 5 = 3 600	403	1 226	5 229
52	Kalia	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
53	Sembeldo	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
54	Souleymania	60 x 12 x 3 = 2 160	242	736	3 138
Total		180 000	18 788	57 157	255 945

Note : Le frais de fonctionnement annuel ci-dessus inclut celui des locaux existants.

Document annexe 24 Plan de localisation des sites de construction prévus



<b>KINDIA</b>	
* Minyaya	*( 1)
1 Bokaria	△( 2)
2 Damakania	⊙( 3)
3 Kinyaya	△( 4)
4 Gbikily	△( 5)
<b>COYAH</b>	
5 Bambaya	⊙( 6)
6 Sanoyah	⊙( 7)
7 Kountia	⊙( 8)
8 Wonkifong	⊙( 9)
9 Toguiro	△(10)
10 Kiriyah	△(11)
<b>FORECARIAH</b>	
11 Maferinya Centre	●(12)
12 Pamelap	△(13)
13 Bokaria	△(14)
<b>DUBREKA</b>	
14 Tondon Centre	△(15)
15 Bady Centre	△(16)
16 Negueah	△(17)
17 Konfonya	△(18)
<b>LABE</b>	
18 Toule	△(19)
19 Kata	△(20)
20 Douka-Nyogueyabhe	△(21)
21 Kouramangui	△(22)
22 Saala	△(23)
23 Hafia	△(24)
<b>PITA</b>	
24 Sewa	△(25)
25 Bille	△(26)
26 Kottyou	△(27)
27 Bendougou	△(28)
28 Lalia	△(29)
<b>DALABA</b>	
* Gally	*(30)
29 Fougoumba	△(31)
30 Lele	△(32)
31 Hore Dioly	△(33)
* Mombeya	*(34)
32 Dalaba Misside	△(35)
* Kouffa	*(36)
<b>MAMOU</b>	
33 Berteya	△(37)
34 Dindeya	△(38)
35 Dara	△(39)
36 Herico	△(40)
37 Mangol	△(41)
38 Pettiny	△(42)
39 Poredaka	△(43)
40 Saramoussaya	△(44)
41 Teliko	⊙(45)
42 Kelliwol	△(46)
<b>PARANAH</b>	
43 Bendou	△(47)
44 Nialia	△(48)
45 Laya Solima	△(49)
46 Laya Sando	△(50)
47 Bambalia	△(51)
48 Kalia	△(52)
49 Sembeldo	△(53)
50 Souleymania	△(54)

Légende :

- ⊙ Type urbain (3 classes)
- Type urbain (3 classes x 2)
- △ Type rural (3 classes)
- \* Sites non concernés

Note : ( ) indique le numéro de sites de construction prévus

